CS
999
.C53x
1882

LIBRARY
Brigham Young University

NOTES

SUR

LA FAMILLE CHAVANNES

LAUSANNE. — IMP. GEORGES BRIDEL.

53x
82

DATE MICROFILMED
FEB 15 1983
ITEM # 9
PROJECT and ROLL # XL1B4-102
G.S. CALL # 11815
#219

NOTES

SUR

LA FAMILLE CHAVANNES

GENEALOGICAL SOCIETY
OF THE CHURCH OF JESUS CHRIST
OF LATTER-DAY SAINTS

60043

~~Suite F.H. 250~~

P.B.A.
929.2
#1369

Ne se vend pas.

Lausanne. — Imp. Georges Bridel.

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

NOTES

SUR

LA FAMILLE CHAVANNES

La jeunesse a l'esprit peu porté à la recherche du passé; c'est quand on redescend la colline de la vie que le regard se porte en arrière. Qui de nous, à cette période, n'a regretté de n'avoir pas mieux écouté, plus questionné son père ou son aïeul sur les choses d'autrefois, afin d'en être, auprès de ses enfants, un narrateur plus intéressant!

C'est ce regret qui me met la main à la plume, peut-être un peu après coup, pour écrire une petite notice qu'il eût fallu faire plus tôt. Dans la génération qui me précède et dont quelques membres encore sont vivants parmi nous, il y a eu chez les Chavannes un fort esprit de famille, des liens d'étroite affection et une vénération enthousiaste et naïve pour leurs ancêtres. Il eût été charmant alors de rédiger une chronique, laquelle, pleine d'un pieux amour teinté de poésie, eût contenu en outre une foule d'anecdotes piquantes. Mais des recueils partiels seuls ont été entrepris, abandonnés, perdus; quelques fragments épars seulement sont arrivés à ma connaissance.

C'est ce qui explique l'inégalité d'étendue des présentes notices, inégalité due, non point à l'importance des sujets, mais à la quantité d'informations que j'ai pu recueillir. Ces notices seraient bien plus intéressantes si j'avais pu entrer dans la vie intime de plusieurs, en raconter les souffrances, les luttes et souvent les vertus, dans le triple domaine religieux, politique et

domestique ; mais il eût fallu un volume au lieu d'une simple brochure.

La chronique des Chavannes me paraît former un tout assez lié. Il y a un courant de bénédictions qui descend de l'ancêtre commun, si fidèle à sa foi, sur les générations successives dont les vies, paisibles pour la plupart, se sont longtemps déroulées dans une ligne assez uniforme. Le pastorat y a été, pendant deux siècles, la manifestation naturelle d'une piété pour ainsi dire héréditaire : la culture des lettres et des arts, qui est un instinct de race, s'arrange comme elle peut dans ce cadre étroit et fait des repousses à toutes les occasions possibles; le talent de faire agréablement des vers est naturel chez la plupart, tout comme les aptitudes musicales ; à ces dons gracieux viendront se joindre avec le temps le goût des sciences naturelles. Enfin il y a comme un caractère de famille marqué chez tous, prononcé chez plusieurs; mélange des grâces d'un esprit facile, d'une teinte de débonnaireté et de naïveté vraie, bien que traversée parfois de brusquerie et d'emportement ; de sorte qu'il n'est pas rare d'entendre dire d'un des jeunes rejetons : C'est un vrai Chavannes, celui-là !

Quelque incomplet que soit ce petit mémoire, comme chef actuel de la famille, je me fais un plaisir de l'offrir à nos jeunes descendants. Ils verront qu'ils peuvent regarder à leur lignée avec un honnête orgueil, qu'ils n'ont à rougir d'aucun nom de leur race, qu'ils ont fort à apprendre de plusieurs et fort à faire à se maintenir les égaux des anciens.

Mars, 1882.

E.

La famille Chavannes est originaire de Charmoisy, hameau de la paroisse d'Orsier, situé à deux lieues au sud de Thonon, dans le Chablais.

La religion réformée avait été introduite dans cette contrée par les Bernois en 1536, et en fut expulsée à la fin du seizième siècle par Charles-Emmanuel de Savoie et saint François de Sales. Les protestants furent soumis à d'innombrables vexations et même chassés du pays. Il est probable que notre premier ancêtre connu fut au nombre de ces réfugiés pour cause de religion.

PREMIÈRE GÉNÉRATION

La tradition rapporte que BERNARD Chavannes s'embarqua de nuit à Evian et vint aborder à Territet, dans la paroisse de Montreux, en 1602. Il fut admis à la naturalisation, le 3 décembre 1618, par Niclaus Manuel, bailli de Vevey et capitaine de Chillon, moyennant vingt florins petits d'entrage et de reconnaissance[1].

[1] L'acte de naturalisation est entre les mains des héritiers de Jules Chavannes. J'en donne ici les passages principaux :

« Nous Niclaus Manuel, bourgeois de Berne, ballifz de Viveys et Cappitayne de Chillion au nom de nos souverains seigneurs et suppérieurs dudit Berne, scavoir faisons à tous par ces présentes, comme en exéquution du statut, bon vouloir et ordonnance de Leurs Excellences de Berne... se seroit présenté honn. Bernard Chavannes, de Charmoysy, au compté d'Allinge, déclairant son désir et volonté

On ignore le temps précis de son décès, on sait seulement qu'il est mort jeune et d'une manière tragique, ayant été écrasé par une avalanche.

Il avait épousé *Susanne Prost*, de Genève, dont il eut un fils nommé *André*.

IIe GÉNÉRATION

ANDRÉ. Ce second chef de la famille, que la triste mort de son père avait laissé tout jeune, sans parents, sans fortune, se rendit recommandable par ses talents et par sa bonne conduite. Il obtint une place de maître d'école dans la paroisse de Blonay, comme il appert par son contrat de mariage avec *Susanne Prost*, de Genève, qui portait le même nom que sa propre mère et était probablement sa cousine.

estre de s'habituer rière les terres et pays et soubz la protection, obéyssance et chrestienne réformation de nosdits souverains seigneurs, Nous requérant le vouloir incorporer au nombre de leurs vrays et fidelles subjects, Surquoy Nous ledit ballifz après dheue information et bonne attestation heue de sa vie et conversation, et comme il est isseu de bon parentage et procréé en loyal mariage, estant aussi de franche condition, sellon que nous est apparu par attestation signée Dufresne, lieutenant du chastellain de Charmoysy, du second décembre 1613; bénignement à sa requeste inclinantz, avons, en suytte desdites lettres et mandement de nosditz souverains seigneurs suppérieurs, receu et passé, comme par icestes recepvons soubz la protection de Leurs Excellences de Berne et passons pour leur subject ledit Bernard Chavannes pour luy et les siens qu'il aura audit pays en loyal mariage, avecq la jouyssance des mesmes franchises et libertéz comme aux autres naturels subjects de leurs dites Excellences... pour et moyennant vingt florins petits d'entrage et recognoissance à leurs dites Excellences pour une seule foys seulement par luy à nous payés. Dont au nom de nosditz souverains seigneurs le quictons et les siens, avecq promesses et clausules requises. En foy de quoy avons scellé les présentes de nostre sceau ordinaire, avecq la signature de nostre secrétaire, le troisiesme décembre l'an courant mille six cents et dix-huit. MERCIER. »

André parvint ensuite à la première régence de la paroisse de Montreux, fonctions qu'il a exercées pendant très longtemps, avec beaucoup de succès et d'approbation. Il mourut à Montreux le 2 janvier 1680, laissant un fils nommé *Jean-Pierre*.

IIIe GÉNÉRATION

JEAN-PIERRE naquit le 5 octobre 1644. Son père, qui, par son économie et par sa sagesse, avait acquis quelque aisance, voulut que son fils unique entrât dans l'académie de Lausanne et se consacrât au ministère évangélique.

Pendant le cours des études de Jean-Pierre, la charge de chantre dans l'église cathédrale de Lausanne vint à vaquer. Comme cette place était alors très bien payée et équivalait à un poste de pasteur de premier rang, Jean-Pierre, qui avait une fort belle voix, fut très heureux de l'obtenir[1]. Il fut nommé chantre le 7 mai 1669, ce qui lui permit de s'établir, en se mariant la même année avec *Françoise*, fille de Claude *Légaret*, de Genève, son prédécesseur dans la place de chantre. Il fut consacré au saint ministère au mois de septembre 1675.

Jean-Pierre épousa en secondes noces *Bénigne Guibaud*, fille de David Guibaud, banneret de la Cité.

J'ignore l'année de sa mort.

De son premier mariage, Jean-Pierre eut six enfants, tous morts en bas âge ou sans alliance. On connaît les noms de deux d'entre eux, qui sont :

[1] A cette époque il n'y avait pas d'orgues dans la cathédrale. Quand on établit des orgues, les émoluments du chantre furent diminués de moitié.

Susanne-Françoise, née en 1670, morte le 31 décembre 1733, et *Jean-Paul*, né en 1679, mort le 10 mai 1751 [1].

De son second mariage Jean-Pierre eut :

H.-L. Olympe, née en 1682, morte le 30 mai 1740;

César, qui suit.

IVe GÉNÉRATION

CÉSAR, né le 9 juin 1685, fut consacré au saint ministère le 17 juillet 1712. Après avoir été pendant quelque temps chantre dans la grande église de Berne, il fut nommé, le 9 juin 1716, second pasteur de la paroisse de Montreux, poste qu'il a desservi pendant quinze ans.

Le 9 février 1723, il acheta la bourgeoisie de Vevey, et le 15 mars de la même année il épousa, dans l'église de Villette, *Louise Cormod*, née le 21 avril 1697, fille de Daniel Cormod et de Marie Oboussier, de Beaurepaire en Dauphiné, réfugiés à Lausanne pour cause de religion [2].

[1] Jean-Paul était de très petite taille. Il avait sa place marquée à ses armes, dans la cathédrale, au bout du banc des régents du collège.

[2] Tout ce qui touche les réfugiés français pour cause de religion présente de l'intérêt. On trouve les indications suivantes dans un livre de mémoire de Daniel Cormod : Le 28 septembre 1685, à onze heures du soir, il quitta Beaurepaire avec sa femme, à cause de la persécution. Il abandonna tout, sa maison et sa boutique toute garnie. Les époux réfugiés arrivèrent à Genève, en parfaite santé, le 2 octobre. Après un séjour de cinq semaines à Genève, ils vinrent s'établir à Lausanne, où Cormod s'associa avec Charles Ageron, de Roybon en Dauphiné, pour le commerce de la draperie. — Daniel Cormod fut membre de la Chambre des réfugiés à Lausanne de 1709 à 1735. Il mourut le 30 décembre 1741, à l'âge de 82 ans. Il avait épousé, à Beaurepaire, le 26 octobre 1684, Marie Oboussier âgée de 20 ans. Elle lui donna plusieurs enfants et mourut à Lausanne le 9 mai 1729, après avoir été alitée d'un rhumatisme pendant six ans.

En vertu de leur descendance de Louise Cormod, issue de parents français réfugiés pour cause de religion, tous les membres de la

Le 24 juillet 1731, César fut nommé premier pasteur de Montreux, poste qu'il occupa pendant vingt-neuf ans et demi. Ainsi il fut pasteur de Montreux pendant environ quarante-cinq ans. Il mourut à Corsier, le 24 janvier 1761, chez son fils Emmanuel-Louis, suffragant de cette paroisse. On n'a pas d'autres détails sur sa carrière.

Sa femme, Louise Cormod, lui survécut plusieurs années. Elle mourut d'apoplexie le 13 août 1776, à l'âge de 79 ans, chez son fils François, ministre à Vevey.

De ce mariage naquirent cinq enfants :

1. *Etiennette* ou Etienne, née le 23 janvier 1724 (suivra).
2. *Emmanuel-Louis*, né le 12 novembre 1725 (suivra).
3. *François*, né le 15 juillet 1727 (suivra).
4. Emilie-Susanne-*Olympe*, née le 21 avril 1729, morte en bas âge.
5. *Alexandre-César*, né le 31 juillet 1731 (suivra).

Ve GÉNÉRATION

ETIENNETTE naquit à Montreux le 23 janvier 1724. On ne sait rien de son enfance. On a conservé les brouillons d'un grand nombre de lettres qu'elle écrivit avant son

famille Chavannes peuvent, s'ils le désirent, se faire reconnaître comme Français (Loi française du 9/15 décembre 1790, art. 22).

Si cette loi s'applique aux originaires de la Savoie, annexée à la France plus tard, et qu'on puisse *prouver* que Bernard Chavannes s'est expatrié pour cause de religion, les membres de la famille pourraient revendiquer le même droit par leur descendance de Bernard.

Les descendants de François Chavannes, allié Friquet, et de César Chavannes, allié Bugnion, peuvent en appeler aussi à Henriette Friquet, originaire de la vallée de Pragelas, et à Anne-Louise Bugnion, fille de Marianne Levade, dont les ancêtres, réfugiés pour cause de religion, viennent de Mont-de-Marsan en Guyenne.

mariage, mais aucune ne parle de son enfance ni de sa mère; nous ignorons donc tout à fait ce que fut pour elle l'éducation maternelle. Mais on ne peut douter que son esprit ait acquis de bonne heure la rare maturité qui le distingua plus tard. La société habituelle de ses trois frères, qui furent des hommes distingués, contribua sans doute aussi puissamment à développer sa remarquable intelligence.

L'étude et l'amitié ont embelli toute la jeunesse d'Etiennette. Les ouvrages de philosophie et de théologie captivaient surtout son attention; cependant elle s'amusait aussi dans le monde, où elle était très appréciée pour ses talents et son amabilité, et se plaisait à tous les jeux d'esprit en usage à l'époque où la société de Lausanne acquit sa célébrité.

En effet, quoique ses parents habitassent Montreux, Etiennette vint très jeune à Lausanne présider au ménage de ses trois frères qui faisaient leurs études à l'Académie. Elle y était déjà en 1746, à l'âge de 22 ans.

Ses frères avaient vécu jusqu'alors chez une vieille tante qui tenait leur ménage. Cette tante étant venue à mourir, la sœur aînée fut jugée digne de lui succéder. Les trois frères et la sœur occupaient un appartement à la Cité, près du collège.

A cette époque il y avait peu de pensions pour les étudiants de l'Académie. « Il faut savoir, » dit M. Gindroz dans son *Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*, « que les étudiants avaient au 17e et même au 18e siècle une manière de vivre peu connue aujourd'hui : la modicité de leurs ressources et leurs circonstances domestiques les y obligeaient également. Au lieu de se placer dans ces honorables pensions bourgeoises, où le jeune homme trouve l'image d'une famille par les soins et l'af-

fection qui lui sont prodigués, ils vivaient en chambres et recevaient de leurs parents qui habitaient la campagne les provisions alimentaires qui pouvaient se prêter au transport; ils s'arrangeaient comme ils pouvaient pour les apprêts culinaires. » — Souvent plusieurs étudiants s'associaient entre eux pour leur ménage, alors ils prenaient le titre d'*archers* [1].

Les trois frères Chavannes étaient mieux partagés que la plupart de leurs camarades, puisqu'ils avaient leur sœur, qui sut être avec grâce et dignité leur amie et leur gouvernante. Elle mettait à profit les envois de provisions expédiés de la cure de Montreux; puis, après avoir fait la ménagère et la *philosophe* (c'est le titre que lui donna plus tard Voltaire), elle allait s'amuser avec ses amies de la Cité, ou dans quelqu'un des salons de la ville qu'ornait alors une société choisie.

Les nombreuses félicitations que, à l'occasion de son mariage avec Etiennette Chavannes, M. de Brenles reçut de la part des dames de cette brillante société, prouvent que sa compagne fut de bonne heure appréciée et distinguée par des juges compétents.

C'est en 1754, à l'âge de 30 ans, qu'Etiennette épousa J.-A.-E.-Daniel Clavel, seigneur de Brenles. M. de Brenles était âgé d'environ 37 ans. Il était habile jurisconsulte et jouissait d'une grande réputation en jurisprudence, de sorte que le roi de Prusse le choisit pour terminer d'une manière conciliatrice son différend avec le peuple de Neuchâtel en 1768. M. de Brenles s'acquitta avec succès de cette tâche difficile, dont il fut toutefois très mal récompensé. Les travaux nombreux auxquels il se livrait épuisèrent ses forces et il mourut en 1771 à l'âge de 54 ans.

[1] *Archer* dérive de *arche*, meuble de famille qui renfermait les provisions. C'était une sorte de bahut.

M. de Brenles était très apprécié de toutes ses connaissances. Voici ce qu'écrit Mme Necker à son amie Mme de Brenles, en 1768 : « Je suis persuadée depuis longtemps que M. de Brenles est un des hommes les plus extraordinaires par ses talents, par sa probité, par son esprit et par une fermeté rare, qui peut seule donner de l'éclat à tous ces avantages. » Et en 1769 : « On m'assure que vous soulagez M. de Brenles dans ses travaux, qu'il se livre un peu plus à la société et qu'il a fait cet hiver les délices de tous les soupers de Lausanne. Je n'en suis point étonnée; parmi le grand nombre d'hommes aimables que je connois dans ce pays, je n'en ai jamais vu un qui réunît autant d'usage du monde, de politesse, d'esprit et de connoissances, à cette imagination riante et gaie qui anime toute une société.... »

Le mariage d'Etiennette la mit en rapport avec Voltaire qui était ami de M. de Brenles et vint passer quelque temps à Lausanne pour se rapprocher de lui. Voltaire s'étonnait que M. de Brenles pût avoir trois beaux-frères ministres. « Je suis enchanté, lui écrit-il en 1759, de savoir que tous vos beaux-frères sont dignes de l'être. Quoi! vous avez trois beaux-frères prêtres et tous trois honnêtes gens! Vous êtes un homme unique. »

M. et Mme de Brenles passaient quelquefois la belle saison à Ussières, hameau du Jorat, où M. de Brenles avait un petit bien féodal. En ville, ils habitaient une maison située au haut de la rue de la Mercerie, à côté de l'hôpital cantonal. Cette maison a été abattue il y a quelques années. C'est là qu'ils recevaient la société d'élite qui accourait de tous les coins de l'Europe pour consulter le célèbre médecin Tissot. Après la mort de son mari, Mme de Brenles loua une partie de sa maison, successivement à la duchesse de La Rochefoucauld d'Enville, au prince de Wur-

temberg, au comte et à la comtesse de Chabot. Toutes ces personnes passaient sur les grands inconvénients de la situation pour être plus à portée de l'aimable société de leur hôtesse.

Etiennette se lia aussi avec Mlle Susanne Curchod, plus tard Mme Necker, à qui elle rendit quelques services, lorsqu'elle vint à Lausanne avec sa mère, vers l'an 1757, pour gagner sa vie en donnant des leçons. Lorsque Mlle Curchod quitta Lausanne, il s'établit entre ces deux dames une correspondance qui ne fut terminée que par la mort d'Etiennette [1].

Allant beaucoup dans le monde, aidant son mari dans la mesure de ses capacités, surveillant son ménage et s'occupant avec sollicitude de l'éducation de ses deux fils, Etiennette trouvait le temps de cultiver ses goûts littéraires, comme toute sa correspondance en fait foi. Elle avait traduit en vers français la tragédie de *Caton*, par Addison. Elle envoya cette traduction à son amie Mme Necker à Paris, afin que celle-ci la fît représenter sur un théâtre parisien. Mais des hommes compétents, comme les académiciens Suard et Thomas, tout en rendant justice au mérite de la traduction, jugèrent que cette tragédie, manquant d'intérêt et d'intrigue, réussirait encore moins à Paris qu'à Londres, où elle n'avait dû son premier succès qu'à des circonstances de parti. Cette traduction est restée manuscrite.

Etiennette souffrait depuis longtemps d'un cancer au sein qui nécessita, en 1769, une douloureuse opération. Le chagrin causé par la mort de son mari, les soucis d'affaires et d'une succession embrouillée affaiblirent sa santé.

[1] Une partie de la correspondance de Voltaire et de Mme Necker avec M. et Mme de Brenles a été publiée dans le recueil intitulé : *Lettres diverses recueillies en Suisse par le comte Fédor Golowkin, accompagnées de notes et d'éclaircissements*. Genève, 1821, in-8°.

Ses dernières années furent languissantes et tristes, malgré la nombreuse société qui la recherchait encore. Vers la fin, elle vivait seule dans sa maison de la Mercerie, au fond d'une alcôve où elle demeurait couchée, un peu négligée par ses deux fils qu'elle aimait tendrement. Un de ses neveux, Daniel Chavannes, alors âgé de 13 ans, allait tous les jours lui lire la Bible. C'était surtout les Psaumes qu'elle aimait à entendre lire. Le jeune lecteur continua son pieux office auprès de la mourante jusqu'à son dernier jour. Elle avait l'air d'un squelette, disait-il.

Nous n'avons, dit Herminie Chavannes, aucun détail sur les derniers moments de cette femme distinguée, veuve à 47 ans, et qui dès lors fut malheureuse. C'est commencer tard la souffrance, mais aussi elle n'en sortit plus. La pensée de laisser ses fils à ses dignes frères a, sans doute, beaucoup adouci la tristesse de ses derniers jours. Sa piété était simple et pratique ; l'amour du devoir lui fut naturel, ainsi que la confiance en Dieu, consolation suprême des cœurs affligés. Elle mourut en 1778, âgée de 54 ans.

Les trois frères d'Etiennette, Emmanuel-Louis, François et Alexandre-César furent ministres. Leur père, le pasteur de Montreux, voyant ses trois fils ministres, aimait à pressentir leur avenir, en disant à l'aîné : tu seras pasteur à Lausanne; au second : tu seras pasteur à Vevey, et au troisième : tu seras professeur à Lausanne. Rien n'a été plus exactement accompli que cette sorte de prédiction [1].

[1] On a dit plus haut que la famille Chavannes acquit la bourgeoisie de Vevey en 1723. L'acte de bourgeoisie porte : Cæsar Chavanat, ministre du saint évangile de Christ et l'un des pasteurs de l'église de Monstreux, a été admis au nombre des bourgeois de Vevey le 9 février 1723, moyennant la contribution de 1000 florins et deux louis d'or.

EMMANUEL-LOUIS est né à Montreux le 12 novembre 1725. Après avoir suivi le cours ordinaire des études à l'académie de Lausanne, il fut consacré le 5 octobre 1749 et fut suffragant à Vevey et à Corsier jusqu'en 1762.

Le 18 avril 1760, il épousa, dans l'église de Roche, *Anne-Marie* (dite *Nanette*) *Veillon*, de Bex, née le 4 août 1738.

Le 3 juin 1762, Emmanuel-Louis fut nommé pasteur de la paroisse de l'Etivaz. Une lettre qu'il écrivit le 17 juil-

Le nom *Chavanat* provient sans doute de *Chavanatus*, forme latinisée du nom.

Cependant il résultait des inconvénients des manières différentes d'écrire le nom de la famille. En conséquence, au dos de la lettre de bourgeoisie qui avait été délivrée à César Chavannes en 1723, et qui est entre les mains des héritiers de Jules Chavannes, la famille fit ténoriser la déclaration suivante: « Nous le Banderet, Commandeur et Conseil de la ville de Vevey certifions que Monsieur César Chavannes, premier pasteur de l'église de Monstreux, bourgeois de cette ville, nous a fait représenter par Monsieur le ministre Chavannes, son fils ayné, pasteur suffragant en ce lieu, qu'ayant acquis la bourgeoisie de Vevey par lettres du 9e jour de février 1723, cy contre écrites, et son nom s'y trouvant inscript, comme aussy au Manual de ditte ville, à ditte datte, *Chavanat*, quoyque dans l'acte de naturalisation du 3e de décembre 1618, à nous apparu, il soit écrit *Chavannes*. Et pour éviter les équivocques qui pourroyent naître dans la suite de ces différentes manières d'ortographier son nom qui s'est écrit Chavanat, Chavannat, Chavannes, Chavanes, Chavane, le dit Monsieur le ministre Chavannes nous a déclaré cejourd'huy que Monsieur le pasteur Chavannes, son père, et toute la famille se signeront désormais *Chavannes*, suivant qu'il est écrit dans le dit acte de naturalisation, nous requérant de ténoriser cette déclaration sur nos Manuaux et au doz de sa ditte lettre de bourgeoisie; ce que Nous luy avons agréablement accordé. Donné sous le seing notarial du secrétaire de ditte ville, les 13e et 20e de may anno 1754. BREUCHAUD. »

La correction du nom est visible sur la lettre de bourgeoisie.

C'est précisément à cette date que le mariage d'Etiennette Chavannes avec M. de Brenles fut arrangé. Il n'est pas téméraire de supposer que ce fut ce légiste qui engagea son beau-père et ses beaux-frères à faire cette déclaration et à régulariser l'orthographe de leur nom de famille.

let à sa sœur, madame de Brenles, nous raconte le voyage du pasteur et de sa famille, de Bex à l'Etivaz... « Lundi nous avons commencé à escalader les montagnes. Comme il avoit fallu beaucoup de tems pour préparer les enfans, nous sommes partis trop tard et avons essuyé toute la rigueur de la chaleur. Nous étions précédés par un âne qui portoit notre petit equipage de voyage; suivoient deux hommes qui portoient les enfans sur des hottes, la servante à pied, et ma femme et moi à cheval fermions la marche... Lisette (plus tard Mme de Vallière, qui était née au commencement de l'année précédente) n'aiant plus voulu rester dans la hotte, à deux lieues de Bex il a fallu emprunter un berceau, l'endormir et la porter comme son frère (César, plus tard pasteur à Crissier, alors âgé de trois mois). Tout cela nous aiant beaucoup retardé, nous n'avons pu arriver que sur les trois heures à Ormond-dessous, où le frère Vicat a exercé à notre égard l'hospitalité avec tout l'empressement et toute la cordialité possible. Nous y avons couché et le lendemain nous avons continué notre route; nous avons eu les mêmes peines avec les enfans, et après avoir essuyé ces petites traverses, passé par des chemins bien scabreux, fait des montées et des descentes très roides, nous sommes arrivés environ midi à la cure de l'Etivaz... Ma chère Nanette est aussi contente du païs qu'on peut l'être, aussi bien que des habitans. Elle ne craint pas l'ennui, son mari et ses enfans lui suffisent. C'est une femme d'or. Si tu avois vu sa tranquillité, sa bonne humeur même, dans cette effroyable route, tu en aurois été enchantée. Je voudrois voir nos femmes du monde dans la même position. Je sens tous les jours plus vivement mon bonheur et je ne saurois assés bénir la Providence de m'avoir donné cette compagne avec laquelle tout séjour peut être délicieux pour moi. A notre arrivée,

nous avons trouvé dans la cure tout notre bagage que j'avois fait passer sur des chars par la Gruyère... »

Emmanuel se plaisait à dire plus tard que les trois années qu'il avait passées à l'Etivaz avaient été les plus heureuses de sa vie.

Au mois d'avril 1765 il fut transféré à la paroisse de Rougemont... « C'étoit mardi, écrit-il à sa sœur le 21 avril. Il y avoit un peu de neige. J'ai placé dans une espèce de tombereau posé sur une luge ma chère marchandise, ma femme et mes trois enfans. Jamais elle n'a été dans une voiture plus agréable. Quand nous sommes arrivés à la plaine (Château-d'Œx) où il n'y avoit plus de neige, nous avons vuidé le tombereau dans un char. J'étois à cheval et nous sommes arrivés tous très heureusement... »

Emmanuel ne demeura à Rougemont que quelques mois. En janvier 1766 il fut appelé comme diacre à Lausanne et à la fin de 1783 il obtint l'un des deux postes de premier pasteur à Lausanne. Il s'établit à la cure de la Madeleine, bâtiment occupé de nos jours par l'école supérieure communale des jeunes filles. Il y mourut le 9 septembre 1800, âgé de 75 ans, après avoir exercé son ministère à Lausanne pendant plus de 35 ans.

Son fils César écrit de lui :... « Mon père est mort, âgé d'environ 75 ans, faisant encore lui-même toutes ses fonctions, malgré les infirmités dont il fut atteint dès l'âge de 60 ans, qui diminuèrent ses forces corporelles sans diminuer celles de son âme, son zèle et sa constante application à remplir tous ses devoirs. Membre du consistoire, de la direction des pauvres habitants, président de la direction des écoles de charité, membre de l'académie, il ne se crut jamais permis de manquer une seule fois les assemblées de ces différents corps, si ce n'est pour cause de maladie ou d'absence. La régularité de sa vie publique

recevait un nouveau lustre de celle de sa vie domestique. Douceur, bonté, sérénité inaltérables, indulgence pour les autres, sévérité pour lui-même, patience, résignation dans les maux, ordre admirable pour la distribution de son temps, dont il avait toujours assez pour tout, désintéressement, la charité la plus empressée, l'accueil le plus gracieux pour tout le monde, tels sont les traits qui le caractérisaient sans nulle variation. »

Après la mort d'Emmanuel, sa veuve se retira à sa campagne de la Borde, où son fils César vint s'établir aussi en 1806. Elle mourut le 6 avril 1809.

De ce mariage sont nés plusieurs enfants :

1. *Louise*-Jeanne-Françoise, dite *Lisette*, née le 27 février 1761, mariée en 1798 à Jacques-Louis de Régnier *de Vallière*, d'origine française, pasteur à Thierrens, dont elle a eu un fils. Elle mourut à Bex le 25 septembre 1823.

2. Daniel-Etienne-*César*-Francois, né le 26 mars 1762 (suivra).

3. Henri-François-Jean-*Emmanuel*, né le 3 décembre 1763, mort jeune.

4. *Anne*-Madeleine-Françoise, dite *Nanette*, née à Rougemont le 16 août 1765. Elle eut toute sa vie une mauvaise santé. Elle mourut le 28 janvier 1804.

5. *Henriette*, née le 7 janvier 1773, morte en bas âge.

6. Jean-Antoine-*François*, né le 12 octobre 1777 (suivra).

7. *Jeannette*-Françoise, née le 29 juillet 1779, mariée le 31 juillet 1801 à Louis *Roux*, d'abord diacre à Lausanne, puis pasteur à Meyriez. Elle mourut de phtisie le 11 août 1802.

FRANÇOIS, deuxième fils de César, né à Montreux le 15 juillet 1727, fit aussi ses études à l'académie de Lausanne.

Il fut consacré en 1751. Depuis lors sa vie tout entière s'écoula dans les fonctions pastorales à Vevey, où il fut d'abord catéchiste, puis premier pasteur dès l'an 1784.

Le 6 mai 1763, il épousa, dans le temple de Sainte-Claire à Vevey, *Henriette-Madeleine Friquet*, née le 1er septembre 1741, descendante de réfugiés français pour cause de religion, originaires de la vallée de Pragelas.

Sa vie fut calme et douce, partagée entre ses devoirs pastoraux et les jouissances artistiques, car il était fort bon musicien. La révolution de 1798 le sortit un peu de sa quiétude. Entraîné par l'exemple de son fils aîné, Daniel, il prit quelque part au mouvement libéral qui naissait dans le Pays de Vaud et présida la première séance de la société des *Amis de la liberté et de l'égalité* qui s'était formée à Vevey. Il mourut en janvier 1803.

Sa femme le suivit de très près, le 14 octobre de la même année. Pendant son court veuvage, elle s'était retirée dans la maison de son frère, Jean-Etienne Friquet, vieux célibataire assez riche, qui habitait la maison nommée les *Trois Rois*, place du *Boitet*. Cette maison, ainsi que la campagne de Gilamont, passa aux Chavannes, qui ont possédé ces propriétés pendant nombre d'années.

Voici le portrait un peu malicieux que Nicolas Chatelain, fils d'un de ses amis, nous a laissé de François Chavannes.

« M. F. Chavannes était d'une taille assez élevée, parfaitement bien prise, ses manières étaient très nobles. L'expression de sa figure était gracieuse et bienveillante ; en l'entendant parler il était impossible de ne pas éprouver pour lui de l'attrait et de la confiance. Ses yeux bleus avaient une expression à la fois noble et expansive ; jusque dans un âge avancé il avait conservé de fort belles dents. Son sourire était charmant et cependant quand il parlait il

ne tenait qu'à lui de prendre une expression grave et même sévère. Il avait la plus belle chevelure, d'un gris argenté, à laquelle, par une coquetterie bien permise, sa femme prodiguait tous les soirs ces attentions aimables qui devaient en faire le lendemain la tête la mieux coiffée de l'univers... Quand cette excellente femme voyait ce beau vieillard prêt à sortir pour se rendre à l'église ou pour passer la soirée en société, elle le contemplait avec ravissement, et peu s'en faut qu'elle ne dît avec Mascaron : « Votre majesté m'étonne. » Ces dignes personnes, qu'on pouvait bien appeler le sel de la terre, m'honoraient d'une affection sincère; je ne saurais m'en souvenir qu'avec attendrissement.

« Comme prédicateur, M. Chavannes savait faire valoir ses discours d'une manière parfaite; son débit était à la fois noble et persuasif, aussi revenait-on du temple convaincu des vérités théologiques et morales qu'il avait présentées à ses auditeurs.

» J'aurais pu dire beaucoup encore à l'éloge de cet homme respectable; mais afin de prouver d'autant mieux ma véracité, je veux ajouter ici deux choses qui seront comme les taches au soleil, mais taches si légères et si graciables qu'il n'est nullement besoin de les dissimuler.

» Il est deux bagatelles sur lesquelles M. Chavannes n'entendait point plaisanterie.

» Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et même un peu au delà, la société de Vevey fut toujours séparée en deux classes, première et seconde catégorie. Les soirées des premières maisons, à la tête desquelles était le château baillival, étaient fort recherchées et M. Chavannes était le seul pasteur qui y fût constamment invité. Quelquefois il pouvait arriver que, sur le grand nombre des invitations, il fût oublié et, dans ce cas, lorsqu'il se trouvait au cercle,

il faisait légèrement sentir à celui qui avait eu du monde qu'il ne trouvait pas du tout bon d'avoir été omis. Aussi, après cette petite leçon, l'excellent homme était plus invité que jamais.

» M. Chavannes n'était point friand et ne tenait point à sa bouche. Un dîner simple et frugal, mais proprement servi, lui suffisait. Quant à son souper, il y tenait davantage; il lui fallait régulièrement un rôti; la maîtresse de la maison avait soin que ce plat ne manquât point. J'ai ouï dire que, réunissant alors Bourdaloue à Lucullus, sa conversation était tout ce qu'on peut imaginer de plus agréable, de plus piquant et de plus instructif. »

Les enfants de François furent :

1. *Louise*-Elizabeth-Jeanne-Marie, née le 20 mars 1764, morte le 5 mars 1767.

2. *Daniel*-Alexandre-François-Etienne, né le 24 juillet 1765 (suivra).

3. César-Antoine-*Emmanuel*, né le 8 octobre 1766, consacré le 17 juillet 1790, mort de consomption le 21 octobre 1791.

4. Elizabeth-Henriette-Pauline, dite *Isabelle*, née le 2 janvier 1768, morte de consomption le 29 décembre 1783.

5. Jean-Isaac-Philippe, né le 23 mai 1770, mort en bas âge.

6. *Etienne*-François-Henri, né le 4 décembre 1771 (suivra).

7. Jeanne-Louise-*Madeleine*, née le 17 juin 1773, morte le 7 juin 1782.

8. Jean-Marc-Louis, né le 22 mai 1775, mort le 31 mars 1779.

9. *César*-Louis-François, né le 30 avril 1779 (suivra).

10. Marie-Emilie-*Henriette*, née le 30 avril 1779, morte de consomption le 21 août 1794.

ALEXANDRE-CÉSAR, troisième fils de César, connu dans la famille sous le titre de *l'oncle le professeur*. Sa biographie a été écrite par André Gindroz (*Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*. Lausanne 1853, in-8, pages 328 à 354), d'après une notice rédigée par César Chavannes, pasteur à Crissier, neveu et élève du professeur. Je renvoie le lecteur à M. Gindroz pour l'analyse et l'appréciation philosophique des nombreux travaux scientifiques d'Alexandre-César, et me contente de donner quelques détails personnels extraits de la notice écrite par son neveu.

Alexandre-César est né à Montreux le 30 juillet 1731. Il fut envoyé au collège de Lausanne dès l'âge de six ans, fit dans cette ville ses études académiques et fut consacré en octobre 1754. Déjà dès l'âge de 17 ans l'ennui et le dégoût des méthodes d'instruction usitées alors le saisit, son esprit ne pouvait se fixer à rien. Un méchant exemplaire d'Euclide lui tomba sous la main, il s'en empara, y prit goût et dans l'espace de six semaines il l'étudia tout entier sans le secours d'aucun maître. La clarté, la précision, l'enchaînement, la rigueur des déductions lui ouvrirent tout à coup l'entendement, lui montrèrent le labyrinthe où il avait été jeté jusqu'alors, et ce que pouvait être une méthode scientifique.

Après sa consécration, Alexandre-César rentra dans sa famille et remplit pendant quelque temps les fonctions de son père âgé et infirme; mais bientôt il prit une maladie de langueur accompagnée d'une grande tristesse. Les ménagements, le repos, les distractions et surtout le changement d'air remirent entièrement sa santé.

En 1759 il fut appelé à Bâle comme suffragant de J.-R. Ostervald, l'un des pasteurs de l'église française de cette ville, et lui succéda en 1763. Il resta à Bâle jusqu'en

1766. Ce séjour lui fut très avantageux. Il fut fort bien accueilli dans la maison des célèbres Bernoulli qui le traitèrent toujours en véritable ami et lui furent d'un grand secours pour les études auxquelles il s'adonna; il eut en particulier l'avantage d'étudier les mathématiques sous Jean Bernoulli, alors professeur à l'université de Bâle.

Mais Alexandre-César désirait revenir dans son pays natal. Après avoir disputé en vain les chaires de belles-lettres et de philosophie dans l'académie de Lausanne, il obtint en 1766 une de celles de théologie, qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1800.

Sa vie scientifique à Lausanne a été racontée par M. Gindroz qui résume son jugement sur lui en ces termes : « Homme d'un génie pénétrant, étendu et profond, homme de science, homme de labeurs obscurs et solitaires, tel fut Alexandre-César Chavannes; il ne lui a manqué pour arriver à la gloire qu'une plus grande scène, ou plus d'ambition. »

Son neveu, le pasteur de Crissier, raconte que « le professeur montrait la plus grande facilité dans tous ses travaux. Quelle que fût la matière qu'il traitât, sa plume courait avec tant de vitesse qu'on avait peine à s'apercevoir qu'il lui en coutât le moindre effort de méditation. La composition de ses sermons, par exemple, le peinait si peu que pour l'ordinaire il avait préparé le lundi matin celui qu'il voulait réciter le dimanche suivant. A la vérité, il ne recherchait pas les phrases, le brillant; mais un genre solide, en même temps qu'original, lui attirait tous les suffrages, tant du commun peuple que des personnes dont les lumières plus étendues pouvaient les rendre plus difficiles. »

Doué d'une assez forte constitution, le professeur Chavannes avait joui généralement d'une bonne santé, mais

lorsqu'il eut atteint l'âge de 66 ans il s'affaiblit sensiblement et fut obligé de demander un suffragant pour sa chaire qu'il ne pouvait plus desservir. Il se fit remplacer par son neveu César, plus tard pasteur à Crissier, qui, depuis son mariage, vivait chez son oncle dans la maison affectée par le gouvernement au logement d'un des professeurs de théologie. Cette maison était située à la Cité-derrière; elle a été depuis transformée pour servir de caserne aux milices vaudoises.

Au commencement de l'année 1800, Alexandre-César fut obligé de s'aliter et au bout de onze semaines, le 2 mai, il succomba, dans sa 69e année. Il ne s'était jamais marié.

Son neveu ajoute : « C'est à sept heures du soir qu'il a rendu le dernier soupir à son Dieu et à son Sauveur en qui il avait cru, qu'il avait prêché et enseigné pendant toute sa vie, ajoutant à ses préceptes l'exemple de la conduite la plus réglée et la plus pure. Rien n'a été plus calme que ses derniers moments; il s'est endormi en paix, aucun signe de douleur ou d'angoisse n'est venu altérer la sérénité de son visage.

» On pourrait donner beaucoup de détails qui tous montreraient son caractère sous les traits les plus aimables, non seulement en sa maison, mais aussi au dehors. Jamais procès, jamais dispute avec personne; il se faisait, au contraire, aimer de tous ceux qui avaient quelque relation avec lui. Ses collègues dans l'académie et dans le clergé lui étaient particulièrement attachés, ainsi que les étudiants de son auditoire, auxquels il ne se contentait pas de donner des leçons publiques, mais il y ajoutait gratuitement des leçons particulières, celles entre autres d'analyses de différents textes pour les former à la composition des sermons. Un de ces étudiants (qui fut plus tard le doyen Curtat), se trouvant momentanément à Bordeaux,

y fit de mémoire sa silhouette ressemblante et se plut à écrire au bas ce quatrain, comme expression de son bon souvenir :

Alexandre et César, si vantés dans l'histoire,
Passent pour des héros chez la postérité;
L'héritier de leurs noms est plus digne de gloire,
Il ne combat jamais que pour la vérité.

VIe GÉNÉRATION

D.-E.-CÉSAR-F., fils aîné d'Emmanuel, naquit le 26 mars 1762 à Corsier sur Vevey, où son père était alors suffragant. Dès 1766 son père vint s'établir à Lausanne comme pasteur et César fit ses études au collège et à l'académie. Il fut consacré le 26 juin 1785 et dès l'année suivante commença une carrière aussi occupée qu'utile.

Nommé le 1er juin 1786 suffragant de M. Mousson, pasteur à Lussy, César y resta jusqu'en août 1787 qu'il fut obligé de revenir à Lausanne auprès de son père, alors malade, pour le soulager dans ses fonctions. En même temps il remplit, dès 1788, les fonctions d'aide-bibliothécaire (le bibliothécaire en titre était son oncle le professeur) à la bibliothèque académique, maintenant cantonale. Il remplit les devoirs de cette place pendant trente ans, jusqu'à son établissement à Crissier en 1818.

Le 27 juillet 1792, César épousa *Anne-Louise* (dite *Nanette*) *Bugnion*, née le 20 septembre 1768, fille du pasteur Charles Bugnion et de Marianne Levade. Les jeunes époux s'établirent dans la cure de leur oncle le professeur, à la Cité-derrière, où la femme dirigeait le ménage, tandis que l'oncle et le mari vaquaient à leurs nombreuses occupations. Après la mort du professeur, son successeur loua

aux époux Chavannes le deuxième étage de cette cure, où ils demeurèrent jusqu'à leur établissement à la Borde en 1806. C'est dans cette maison de la Cité que sont nés tous leurs enfants [1].

Le pasteur de Lausanne s'étant rétabli, son fils prit la suffragance de Prilly et Renens qu'il desservit jusqu'en 1801. En même temps, dès 1797, il remplaçait son oncle le professeur jusqu'au décès de celui-ci en 1800. En 1797 aussi, il fut nommé professeur de grec et de latin au séminaire établi à Lausanne près de soixante-dix ans auparavant pour l'instruction des jeunes Français qui voulaient exercer le ministère *sous la croix* dans les églises *du Désert*. Il donna ces leçons jusqu'à la suppression du séminaire français en 1812 [2].

En 1801, César fut nommé pasteur suffragant de la paroisse du Mont et de Romanel, poste qu'il a desservi pendant nombre d'années avec le pasteur en titre, M. Burnat.

On a vu que la mère de César, veuve du doyen Emmanuel-Louis, s'était retirée à la Borde, campagne située dans un vallon champêtre et boisé près de la ville. Le doyen l'avait acquise en 1788. En 1805, par suite d'arrangements

[1] La famille Chavannes était bourgeoise de Vevey depuis 1723, mais ceux de ses membres qui étaient établis à Lausanne avaient souvent reconnu les inconvénients qui résultaient à cette époque, du fait qu'ils étaient simples habitants et non bourgeois de cette ville. C'est ce qui engagea César, peu d'années après la naissance de son fils, à acquérir la bourgeoisie de Lausanne, le 31 mai 1797.

[2] Dans les papiers laissés par César, on trouve la note mélancolique suivante: « Le mercredi 8 avril (1812) j'ai fait ma dernière leçon de grec et de latin aux étudiants français. Je les avais commencées le mardi 18 avril 1797, ayant été élu à ce poste par le vénérable comité le 13 mars dite année. C'est quinze ans d'un office auquel je dois renoncer, le séminaire finissant à Lausanne..... » Puis il donne des détails sur la clôture du séminaire, que Jules Chavannes a reproduits textuellement dans son intéressante notice sur cet établissement. Voyez *le Chrétien évangélique* 1872, pages 174 et 175.

de famille, la Borde devint la propriété de César. Le 20 juin de l'année suivante il alla s'y établir auprès de sa mère qui y mourut en 1809.

A la Borde, César continua de mener une vie très active, trouvant le temps de remplir ses fonctions pastorales au Mont et à Romanel, d'être assidu à la bibliothèque, de professer le grec et le latin au séminaire français, d'être membre de plusieurs comités de bienfaisance, de donner des leçons aux pensionnaires étrangers qu'il recevait chez lui et d'entretenir de nombreuses relations dans une société où son caractère aimable et gai le faisait vivement apprécier. Dans la direction de sa famille et de son ménage il était vaillamment secondé par sa femme, personne d'un esprit vif et charmant et qui alliait un grand bon sens à une grande bonté. Malheureusement, dès la naissance de son fils Alexandre en 1794, elle était devenue extrêmement sourde, mais cette infirmité n'a jamais altéré la sérénité et la gaîté de cette femme vraiment supérieure.

La campagne de la Borde était peuplée de jeunesse, du fils et des cinq filles de la maison, outre plusieurs pensionnaires. Elle devint ainsi le rendez-vous naturel et le lieu de ralliement d'un grand nombre d'amis et d'amies, attirés par l'amabilité et la gaîté de ses habitants et par les plaisirs champêtres dont on jouissait aux portes de la ville. Une de ces fêtes rustiques est restée célèbre dans la famille; c'est celle des noces de la seconde fille de la maison (Louise) qui, le 10 septembre 1815, à l'âge de 20 ans, épousa le ministre Charles Christinat. Cette pauvre femme, mariée la première des cinq sœurs, est morte la première en 1833, après une longue maladie.

Son fils ayant achevé ses études en 1818, César voulut mettre un terme à la vie fatigante qu'il menait depuis tant d'années. Il se retira à la cure de Crissier, non certes pour

y vivre dans l'oisiveté ; les notes qu'il a laissées montrent combien il s'occupait de sa paroisse, combien il s'intéressait aux moindres détails, aux pauvres, aux malades, aux écoles. Tant qu'il en eut la force, il s'acquitta avec zèle de ses fonctions pastorales jusqu'à ce que les infirmités de la vieillesse l'eussent obligé à prendre un suffragant.

C'est à Crissier que les quatre autres filles de César se marièrent successivement. L'une d'entre elles, Eliza, épousa M. F. Curchod, propriétaire du château de Crissier, et entre la cure et le château ce fut dès lors un échange quotidien de visites et de relations intimes. La cure devint le centre d'une nombreuse famille d'enfants, de petits-enfants, de cousins, de cousines, de neveux, de nièces, qui étaient toujours accueillis avec la plus grande bonté par les deux vénérables époux.

Dans les dernières années de sa vie, quand le temps était beau, César aimait à s'asseoir sur un banc devant sa cure ; il y fumait tranquillement sa pipe, tout en suivant d'un œil attendri les ébats de ses petits-enfants qui y venaient souvent. Un de ses amis d'enfance, de deux ans plus âgé que lui, son cousin-germain Samuel de Brenles, venait aussi souvent le voir. C'était touchant de voir l'affection qui unissait ces deux dignes vieillards.

Herminie Chavannes, qui avait beaucoup connu et aimé le pasteur de Crissier, dit de lui : « ..... Il avait conservé une jeunesse de goûts et d'impressions bien rare dans un âge avancé, sans manquer à la dignité qui doit décorer la vieillesse. Il lisait beaucoup et avec fruit, ses réflexions avaient un caractère original et pratique qu'on retrouvait du reste dans sa conversation animée de charmantes saillies, lorsqu'il était disposé à plaisanter, avec une grâce maligne et naïve tout à la fois. Il aimait la musique et quelquefois encore se mettait au piano ; mais sa plus grande

joie fut constamment de se trouver entouré des siens, à des degrés de parenté divers sans doute, mais qui tous inspiraient sa bienveillance et son affectueux intérêt. Sa vieillesse eut un caractère patriarcal; il régnait à Crissier une sorte de poésie de famille et de belle nature qui se faisait sentir à tous les visiteurs de ce lieu favorisé. L'hospitalité la plus aimable était offerte à tous les parents et amis, aussi la cure était-elle plus vivante qu'aucune autre du canton.... Ce ne fut que dans un âge avancé qu'il a joui de l'aisance dont il a fait un si bon usage. Dieu l'a comblé de biens et son cœur était plein de reconnaissance; il donnait volontiers, non seulement aux nécessiteux, mais dans toutes les occasions philanthropiques et patriotiques si fréquentes dans notre pays.... »

César s'éteignit doucement le 28 février 1840, entouré des soins de sa femme et de ses enfants. Il avait 78 ans.

Sa veuve quitta cette cure, où elle avait passé vingt-deux heureuses années, et alla se fixer à Lausanne auprès de ses filles. Elle mourut le 23 avril 1849, âgée de plus de quatre-vingts ans.

De ce mariage naquirent :

1. Anne-*Marie*-Louise-Charlotte, née le 28 mai 1793, mariée le 27 janvier 1825 au professeur César Dufournet, dont elle a eu six filles. Elle est morte le 9 août 1865.

2. Jean-David-*Alexandre*, né le 3 novembre 1794 (suivra).

3. *Louise*-Adrienne-Henriette, née le 11 novembre 1795, mariée le 10 septembre 1815 au ministre Charles Christinat, morte le 11 novembre 1833. Elle a laissé trois filles et un fils.

4. Frédérique-Elizabeth-Henriette, dite *Eliza*, née le 10 août 1797, mariée le 1er novembre 1821 à Ferdinand Curchod du château de Crissier, morte le 31 mars 1867, laissant trois fils et deux filles.

5. Marie-*Charlotte*, née le 29 avril 1802, mariée le 5 octobre 1835 au pasteur Antoine Curchod, morte le 27 février 1866, laissant un fils.

6. *Hélène*-Alexandrine, née le 6 juillet 1804, mariée le 22 juin 1826 à Henri Burnier, docteur en médecine; morte le 21 novembre 1877, laissant deux fils et une fille.

J.-A.-FRANÇOIS, fils cadet d'Emmanuel-Louis, est né à Lausanne le 12 octobre 1777. Comme son frère et ses cousins germains, il fit ses études à l'académie et fut consacré le 19 juillet 1801. Immédiatement après sa consécration il épousa Françoise-Madeleine, dite *Fanny Porta*, née le 4 août 1779, fille de l'avocat Marc Porta.

François se mit en ménage dans la maison Porta, à la Cité-derrière, qui devint plus tard sa propriété. Cette maison était spacieuse, aussi François reçut-il chez lui un grand nombre de pensionnaires étrangers et du pays. Ce genre d'industrie qui commençait à se répandre à Lausanne lui aidait à vivre et à élever la nombreuse famille qui ne tarda pas à l'entourer. Il resta dans cette maison pendant trente ans, remplissant des fonctions dans l'église et à l'académie.

Immédiatement après son mariage, il fut nommé adjoint de son frère dans la bibliothèque académique, et était en même temps suffragant temporaire à Lutry. En 1804 il obtint la place de secrétaire de l'académie et fut nommé sous-diacre, puis en 1815, diacre de la paroisse de Lausanne. En 1831 il prit le poste de la paroisse du Mont sur Lausanne, qu'il desservit jusqu'à sa mort.

François était un homme profondément bon, d'une foi simple, et très attaché à ses devoirs. Quoique dans une position gênée, il éleva honorablement une nombreuse famille dont la cure du Mont fut le centre, quand ses membres dispersés revenaient au pays natal. Comme son frère

et ses cousins, il était très amateur de musique, même un peu mélomane. Il jouait du violoncelle, et un de ses plus vifs plaisirs était de réunir chez lui des quatuors ou des quintetti d'instruments à cordes.

C'était un homme des anciens temps, s'accommodant difficilement aux idées nouvelles et aux usages du jour. Je crois que ce fut un des derniers pasteurs du pays qui ait échangé la culotte et les souliers à boucles contre le pantalon moderne.

Dans son extrême vieillesse, mon grand-oncle François trouva une source de jouissance aussi délectable qu'inattendue dans la lecture des romans, lecture qui se faisait le soir, les pieds sur les chenêts, avec sa fille et la servante qui filait près de la lampe et disait son mot à l'occasion. Ce fut la *Case de l'oncle Tom* qui ouvrit la série. On se plongeait de tout son cœur, dans ce petit cercle paisible, dans les émotions que faisaient naître ces récits d'un monde inconnu. Et quand l'histoire devenait trop dramatique, le bon vieillard se renfonçait dans son fauteuil, en disant : « Ah ! j'aime mieux que ce soit eux que moi ! »

Sa digne femme le précéda de dix ans dans la tombe ; elle mourut le 27 octobre 1854. Il la suivit le 24 juillet 1864, à l'âge de 87 ans, entouré des soins de sa fille Henriette.

De ce mariage naquirent :

1. François-Louis-*Frédéric*, né le 24 octobre 1803 (suivra).

2. Godefroi-Louis-*Théodore*, né le 31 juillet 1805 (suivra).

3. *Alexis*, né le 1er novembre 1807 (suivra).

4. Charles-*Adrien*, né le 29 août 1809 (suivra).

5. Louise-Françoise dite *Fanny*, née le 13 septembre 1811, mariée le 11 octobre 1834 à *Jean Blattner*, pasteur de l'église allemande de Lausanne, dont elle a une fille.

6. *Marc*-Louis, né le 1er juin 1813 (suivra).

7. Louise-Marianne-Albertine-Elisabeth, dite *Eliza*, née le 24 août 1815, mariée le 10 août 1836 à *Frédéric Espérandieu*, ministre, dont elle a eu deux fils et quatre filles. Elle est morte le 31 décembre 1872.

8. *Henriette*-Louise-Nancy, née le 17 février 1817, mariée le 15 mars 1861 à *Ferdinand Challand*, morte le 13 août 1878.

9. David-*Paul*, né le 16 janvier 1826.

DANIEL-A.-F.-E., fils aîné de François Chavannes, pasteur à Vevey, et de Henriette Friquet, naquit à Vevey le 21 juillet 1765.

Il fut envoyé de bonne heure à Lausanne, où il fit toutes ses études sous la surveillance de son oncle Alexandre César, chez lequel il demeurait et qui lui inspira le goût de l'étude et des habitudes d'observation. Il a toujours aimé à rappeler qu'il était l'élève de son oncle.

Comme la plupart des membres de sa famille, Daniel aimait beaucoup la musique, il jouait fort bien du violoncelle, chantait agréablement, lisait et récitait avec grâce; de plus il avait fort bonne tournure, en sorte qu'il ne tarda pas à devenir un des jeunes gens les plus recherchés des salons de Lausanne. Mais l'époque brillante où Voltaire, Gibbon, les princes de Wurtemberg et bien d'autres firent de Lausanne une ville singulièrement animée et pendant laquelle Etiennette Chavannes avait fait l'ornement de cette société par ses grâces et ses talents, cette époque était sur son déclin.

En 1788, après sa consécration, Daniel retourna auprès de son père à Vevey et fut son suffragant jusqu'en 1795; ensuite il fut suffragant à Corsier jusqu'en 1798, puis catéchiste et sous-diacre à Vevey jusqu'en 1810. Il était

prédicateur éloquent, sa parole était élégante, facile et captivante. Mais son esprit était trop actif pour se contenter du cercle étroit de ses fonctions pastorales.

En 1790 et 1791 il fit, en compagnie d'un ami, un voyage de seize mois en Allemagne et en Hollande, et revint par la France. Les notes qu'il a laissées de ce voyage témoignent d'un observateur attentif et d'un esprit tourné vers tout ce qui peut contribuer à l'utilité publique et au soulagement des malheureux. Pendant son court séjour à Paris en 1791, il s'occupa surtout de l'institut de sourds-muets dirigé par le célèbre abbé Sicard. Les musées d'histoire naturelle l'attirèrent aussi; il ne songeait cependant point encore à se vouer spécialement à cette branche des sciences.

A son retour à Vevey, Daniel épousa, le 18 avril 1793, *Hélène-Cornélie Chatelain*, fille de Zacharie Chatelain, jadis pasteur de l'église wallonne de Rotterdam, qui était venu finir ses jours à Vevey [1].

Lors de la révolution helvétique de 1798, Daniel prit une part très active au mouvement dont l'indépendance du canton de Vaud devait être le résultat. Depuis ce moment, sa carrière pastorale s'allia à celle du citoyen occupé des lois à créer et surtout de l'instruction publique à développer. Il sut concilier avec beaucoup de tact ses devoirs religieux de pasteur avec ses préférences politiques et ses ardentes aspirations à la liberté.

Au commencement de 1798 il fonda et présida dans la ville de Vevey la *Société des amis de la liberté et de l'égalité*. Dans les séances de cette société et dans divers discours publics, il insistait surtout sur les réformes à ap-

[1] A l'époque de son mariage Daniel habitait le château des Belles-Truches à Vevey, sur l'emplacement duquel on a bâti l'hôtel des Trois Couronnes.

porter dans l'enseignement. S'étant ainsi fait connaître comme orateur politique, aussi bien que comme prédicateur éloquent, il fut, ainsi que Louis Bridel, envoyé par le gouvernement helvétique pour faire une tournée dans le canton du Léman et à Fribourg, afin d'y répandre des idées d'ordre et de liberté et « pour y être des missionnaires de la liberté et du nouvel ordre de choses. » A la fin de la même année, il fut appelé par le gouvernement helvétique, qui siègeait alors à Lucerne, à faire des prédications en langue française dans cette ville.

A son retour de Lucerne, au commencement de 1799, Daniel fonda à Vevey la *Société des amis de la religion et de la patrie*, qui se fusionna, un an plus tard, avec la *Société d'émulation*. Il se chargea aussi de la rédaction de la *Feuille helvétique*, à laquelle il donna une couleur plus modérée.

En 1802, il fut député à la diète vaudoise, puis à l'assemblée des notables à Berne, avec ses amis Pidou et Carrard. Pendant toute cette période si troublée de la République helvétique, dans toutes les occasions, il fut le zélé avocat de l'indépendance du Pays de Vaud, qui fut définitivement consacrée par l'Acte de Médiation.

Dès 1803, Daniel prit une grande part à l'organisation du jeune canton de Vaud. Il fut immédiatement nommé du Grand Conseil, dans lequel il siégea, presque sans interruption, jusqu'en 1841 ; il fut secrétaire de ce corps depuis 1815. Sa grande connaissance des affaires lui permit d'occuper ce poste pendant un aussi grand nombre d'années, malgré sa surdité croissante.

En 1805 il fit connaître aux pays de langue française les travaux et la méthode du célèbre pédagogue Pestalozzi et pendant toute sa carrière il s'est occupé avec sollicitude de l'instruction publique. Il fut membre du Conseil acadé-

mique dès son origine et, pendant trente-deux ans qu'il prit part à ses travaux, son attention se dirigea principalement sur les écoles primaires, sur les livres élémentaires, sur la fondation des écoles moyennes.

De 1816 à 1845 il fut vice-président de la Commission des établissements de détention et de secours publics, puis de la Commission des hospices. Dans cette sphère aussi il déploya son activité et son zèle pour le bien public. Il était aussi membre de la Société suisse d'utilité publique et assista à plusieurs de ses séances générales.

Comme écrivain il était infatigable. Pendant trente-deux ans il a été rédacteur de la publication nommée d'abord *Feuille d'agriculture*, et plus tard *Journal de la Société d'utilité publique du canton de Vaud.* Un nombre considérable d'articles de ce journal sont dûs à sa plume.

En un mot, il n'est guère d'association ou d'entreprise philanthropique de la Suisse et du canton de Vaud qu'il n'ait soutenue et favorisée.

En 1811 Daniel quitta Vevey pour s'établir à Lausanne, où il prit un appartement assez vaste pour y loger sa collection ornithologique.

C'est vers 1799 qu'il avait commencé à s'intéresser à l'ornithologie. Sa belle-mère, Mme Chatelain, lui apprit à empailler les animaux. M. Smidt, père de Mme Chatelain, se plaisait à donner à sa fille les beaux oiseaux que les navires hollandais rapportaient des Indes orientales et elle en avait formé une belle collection. Mme Eynard, l'autre fille de Mme Chatelain, ayant perdu une perdrix rouge à laquelle elle tenait beaucoup, sa mère offrit de la lui empailler et se fit aider de son gendre Daniel. Tel fut le commencement de ce cabinet d'histoire naturelle pour l'accroissement duquel il n'épargna ni peines ni dépenses. En 1832 cette collection fut achetée par souscription et

enrichit le musée cantonal, que Daniel, avec son ami Lardy, a puissamment contribué à fonder.

Dès son arrivée à Lausanne, Daniel avait donné chez lui des leçons d'histoire naturelle qui étaient fort goûtées du public ; en 1820, il fut nommé professeur honoraire de zoologie à l'académie de Lausanne et, jusqu'en 1842, il continua de professer dans une des salles du musée, qui est maintenant ornée d'un beau buste de son fondateur par Clesinger.

Il prenait aussi une part active aux sessions de la Société helvétique des sciences naturelles, qu'il présida d'une manière distinguée lors des réunions de cette Société à Lausanne en 1818 et 1828.

Cette nomenclature bien incomplète des travaux de Daniel [1] ne fait pas connaître l'homme privé. Voici ce qu'en dit Vulliemin dans la *Revue suisse* (décembre 1846) : ...« Cet esprit si riche et si facile se distrayait du travail par le travail, d'une étude par une autre étude... Mais c'était surtout dans son intérieur que se montrait l'homme bon, dévoué, égal à lui-même, toujours prêt à supporter les interruptions apportées ou à ses repas, ou à ses jouissances scientifiques et littéraires, et dont l'ambition la plus chère était celle de se rendre utile. Jamais de plainte, lors même qu'on le surchargeait de travail au point à l'obliger à y passer les heures de la nuit. Bien que son activité se soit répandue dans des voies très variées, sa vie n'en a pas moins été une, parce qu'il puisait ses inspirations dans son caractère, et que sa passion, pleine de calme et de modération comme le sont les passions honnêtes, était celle du bien public. La fin de la carrière de M. Chavannes a été semblable à ses commencements. Il est

[1] Voyez, sur ses ouvrages : A. de Montet, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois.* Lausanne 1877, 2 vol. in-8°.

descendu lentement vers le tombeau, de degré en degré, repassant jusqu'à la fin dans son esprit les richesses littéraires, ornements de sa mémoire, les vers de Racine surtout, trouvant ses consolations dans les Ecritures Saintes, particulièrement dans les Psaumes, et entouré des soins les plus dévoués. »

Daniel est mort à l'âge de 81 ans, le 29 octobre 1846. Sa femme mourut le 15 juin 1858.

Leurs enfants furent :

1. Jeanne-Henriette-*Cornélie*, née le 22 mars 1794 (suivra).

2. *César*-Daniel, né le 2 novembre 1795, mort le 21 octobre 1811.

3. Jacqueline-*Herminie*, née le 20 octobre 1798 (suivra).

4. *Henriette*-Cornélie-Elizabeth, née le 7 février 1800, mariée à *F. Guisan*, docteur en médecine, morte le 23 février 1881.

5. Jacques-*Félix*, né le 5 décembre 1802 (suivra).

6. Jean-Alexandre, né le 20 novembre 1805, mort en bas âge.

7. Adelaïde-Marie-Victoire, dite *Ida*, née le 21 janvier 1807, morte le 1er avril 1850.

8. Jacques-*Auguste*, né le 1er octobre 1810 (suivra).

ETIENNE-F.-H. frère de Daniel, est né à Vevey le 4 décembre 1771. Comme son frère il fit ses études à l'académie de Lausanne, et fut consacré le 8 juillet 1794. Le 21 avril 1801 il épousa, à Gingins, *Julie-Jeanne-Pétrowine Comte de Bioley*, née en 1781.

Je n'ai presque aucun détail sur sa carrière. Je sais seulement que, jusqu'en 1820, il fut successivement catéchiste et sous-diacre à Vevey, puis pasteur à Noville, et enfin depuis le 26 décembre 1833 il fut pasteur puis doyen à

Vevey, où il habitait sa maison patrimoniale du Boitet. Loin d'être un homme public, comme son frère Daniel, il se renferma dans les devoirs de son ministère.

Il était d'une taille élevée, d'une agilité et d'une vigueur peu communes; aussi sa principale distraction était-elle la chasse, où il excellait.

Comme son frère Daniel, Etienne se joignit à la démission des pasteurs en novembre 1845.

Il est mort à Vevey le 20 mars 1846. Sa veuve lui survécut jusqu'au 7 janvier 1858.

Leurs enfants furent :

1. Emilie-Françoise-*Henriette*, née le 13 décembre 1802, morte en bas âge ;

2. *Jules*-Emile-Charles-Salomon, né le 12 octobre 1805 (suivra).

CÉSAR-L.-F., frère de Daniel et d'Etienne, est né à Vevey le 30 avril 1779. Comme ses deux frères il suivit la carrière pastorale. Après avoir fini ses études il épousa, le 7 novembre 1804, *Andrienne-Charlotte Renz*, née le 1er décembre 1783, avec laquelle il vint s'établir à Lausanne, où il fut sous-diacre pendant plusieurs années. Sa femme était belle, aimable, enjouée et douée de grands talents pour la poésie et la musique. Elle charmait toute la société lausannoise par ses vers, qu'elle mettait en musique elle-même et chantait fort agréablement. Elle mourut à Lausanne le 13 juillet 1831.

Après le décès de sa femme, en juillet 1832, César prit le poste de pasteur à Colombier sur Morges, où il vécut pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la maladie le forçât à renoncer à ses occupations et à venir languir, puis mourir chez son fils Edouard, dans sa campagne du Jardin au-dessus de Lausanne, le 19 décembre 1839.

Voici le portrait que sa nièce Herminie Chavannes a tracé de cet homme excellent : « Mon oncle réunissait les qualités les plus précieuses à de bien aimables dons. A la fois doux et ferme, instruit et d'une grande modestie; parfaitement simple dans ses habitudes; aimant tout ce qui est beau et se contentant des choses les plus ordinaires; sans cesse animé par une grande charité de pensée et d'action, plein de dévouement pour ses semblables et n'exigeant rien de personne; louant Dieu dans ses œuvres, le servant de son mieux et sans cesse et partout; jouissant de la vie et se préparant à la mort, son caractère offrait un ensemble très rare et singulièrement propre à augmenter le bonheur des siens, ou à les consoler et les soutenir dans l'affliction. La nature, la patrie, la musique lui inspiraient les plus douces émotions; son âme sereine et candide était ouverte aux jouissances élevées et délicates. Ses grandes joies, durant les dernières années de sa vie, étaient douces, comme son humeur et ses pensées : les visites faites à ses enfants, celles qu'il recevait à Colombier, les réunions d'amis pasteurs rassemblés pour faire de la musique les uns chez les autres, et surtout ses rapports affectueux avec ses paroissiens, dont il était l'ami et le juge de paix autant que le guide spirituel. »

Ses enfants furent :

1. *Edouard*-Louis, né le 7 août 1805 (suivra);
2. Alphonse, né le 12 mars 1808, mort en bas âge.

VIIe GÉNÉRATION

J.-D.-ALEXANDRE, fils de César-François, est né à Lausanne le 3 novembre 1794. Son père le mit à l'âge de 8 ans et demi dans l'institut du célèbre Pestalozzi à Berthoud; il y resta une année et en revint au mois

de mai 1804 pour être confié à l'institut Braisik à Lausanne, puis au collège. Il fit ses études à l'académie et fut consacré au mois de juillet 1818.

Alexandre était fort bel homme, grand et vigoureux, très habile dans tous les exercices corporels, tels que l'escrime, la natation, la danse, le patinage[1]. Il était aussi musicien et chantait fort bien; sa voix était magnifique, puissante et douce à la fois[2]. Ainsi il avait tout ce qu'il fallait pour être recherché par la société lausannoise, dont il était un des ornements.

Immédiatement après sa consécration, il épousa, le 29 août 1818, *Catherine Coker*, demoiselle anglaise plus âgée que lui, qui avait séjourné quelque temps à Lausanne avec sa famille. Mlle Coker avait chanté plusieurs duos avec Alexandre, et elle avait profité de toutes les occasions où elle le rencontrait pour l'engager à renoncer à la vie dissipée que, comme la plupart de ses camarades, il menait pendant ses études de théologie. L'influence de Catherine Coker fut grande et, lorsqu'elle revint en Suisse avec sa mère, après avoir refusé plusieurs brillants partis et renoncé à une très grande fortune, dont elle ne pouvait hériter qu'à la condition d'épouser un Anglais, Alexandre l'épousa malgré les objections des deux familles. Elle était née le 20 mai 1791.

[1] Je me rappelle avoir vu mon père patiner à Paris pendant l'hiver de 1825 à 1826. Il était très fort patineur; je me souviens des attroupements de Parisiens qui l'admiraient une fois qu'il patina sur la grande pièce d'eau du jardin du Luxembourg.

[2] Il chanta l'un des *soli* dans le concert que la Société helvétique de musique donna dans la cathédrale de Lausanne. C'était, je crois, en 1823. On exécuta la *Création* de Haydn. J'ai souvent entendu mon père chanter des morceaux de cette œuvre magnifique, en se faisant accompagner au piano par ma mère. En 1837 il eut pendant quelques mois une extinction de voix complète ; depuis lors il ne chanta plus.

Alexandre fut ensuite nommé suffragant à Aubonne, où il demeura près de quatre ans. Sa femme, élevée dans le confort et l'opulence, avait été tellement persuadée par sa famille qu'en l'épousant, elle acceptait non la gêne d'une position étroite, mais la misère, qu'elle ne pouvait assez se tourmenter pour se mettre au niveau de ce qu'elle considérait comme nécessaire. Elle racontait plus tard en riant qu'elle se crut obligée à faire son mobilier de salon en paille, recouvert de basin blanc, et maintes autres choses du même genre. Décidée à ne pas s'endetter, elle avait toujours son livre de comptes en main, et se fit beaucoup de mauvais sang pour rien. Les autres membres de la famille de son mari, élevés dans l'habitude de positions étroites, considéraient Alexandre et sa femme comme riches et s'étonnaient de ce qu'ils appelaient la parcimonie de Catherine. Il y eut ainsi des scènes curieuses, jusqu'à ce que l'expérience vint mettre sa main dans toutes ces petites difficultés et les réduire à néant.

Ce fut pendant son séjour à Aubonne qu'Alexandre reçut les influences du *réveil* qui commençait à se faire sentir dans diverses parties du canton de Vaud et dont il fut l'un des plus ardents promoteurs. Depuis la fin de 1821 jusqu'en janvier 1825, l'histoire d'Alexandre se confond avec celle du mouvement religieux dont ce pays fut le théâtre. Cette histoire a été racontée avec détail par J. Cart (*Histoire du mouvement religieux et ecclésiastique dans le canton de Vaud*, tomes I et II); je ne relèverai donc que quelques circonstances personnelles à Alexandre.

Ce fut en octobre 1821 que commencèrent graduellement les réunions religieuses que le suffragant d'Aubonne tenait le dimanche dans son domicile. D'abord quelques personnes demandèrent à être admises à son culte de famille; peu à peu le nombre des auditeurs s'accrut consi-

dérablement. Mais il se manifesta une forte opposition contre ces réunions ; il y eut des charivaris, des attaques nocturnes ; même, le dimanche 3 mars 1822, il y eut une véritable émeute, avec menaces de mettre le feu aux quatre coins de la ville si ces assemblées de *momiers* continuaient. La conséquence fut que le gouvernement interdit les réunions religieuses à Aubonne, le dimanche et surtout de nuit, et le pasteur retira sa suffragance à Alexandre.

L'académie ayant refusé de lui donner une autre suffragance, Alexandre quitta Aubonne au mois de juin 1822 et alla s'établir aux bains de Saint-Loup, où l'appelait la santé d'un des membres de sa famille. Il y passa l'hiver. De Saint-Loup il allait quelquefois (mais jamais le dimanche) voir ses anciens paroissiens d'Aubonne et il consacrait la soirée à une méditation familière sur l'Evangile. Quoique ces visites à Aubonne n'eussent donné lieu à aucun désordre, plainte fut portée au gouvernement qui, le 23 octobre 1822, suspendit Alexandre de toute fonction ecclésiastique pour deux ans.

Pendant son séjour à Saint-Loup, Alexandre revendiqua, comme citoyen, le droit de recevoir chez lui tous ceux qui se présenteraient, aussi bien que le droit de tenir des réunions religieuses dans le lieu où il se trouvait. Le gouvernement ne lui avait fait qu'une seule défense, savoir, pour Aubonne et pour les réunions de nuit. Mais, le dimanche 2 mars 1822, il y eut de violentes voies de fait contre les assemblées de Saint-Loup.

Sommé de paraître devant l'académie, Alexandre fut soumis à un interrogatoire, sur lequel rapport fut fait au gouvernement et, le 10 avril 1823, il fut officiellement rayé du rôle des ministres du canton.

Alexandre quitta Saint-Loup et, le 28 avril, vint s'établir à Lausanne, où les réunions religieuses dans son domicile

continuèrent, malgré les violences dont elles furent l'objet. Enfin, vint l'arrêté du 15 janvier et la loi du 20 mai 1824 qui interdisaient toute réunion religieuse.

Depuis ce moment, toute la conduite d'Alexandre fut une ardente protestation contre la loi inique qui venait d'être votée. En juillet 1824 il est emprisonné à Yverdon pour délit religieux et poursuivi devant les tribunaux. Le dimanche 22 août, de grand matin, son domicile à Lausanne est envahi, bien qu'il soit lui-même à Neuchâtel. Enfin le 5 janvier 1825, il est cité, avec son ami Henri Juvet, devant le tribunal de Lausanne, et condamné à une année de bannissement pour désobéissance à la loi du 20 mai. Le 31 du même mois, cette sentence est aggravée par le tribunal d'appel qui prononce un bannissement de trois ans hors du canton et Alexandre est conduit à la frontière par la gendarmerie [1].

Je crois qu'après cette sentence Alexandre essaya inutilement de s'établir à Berne. Il partit pour Paris le 9 mars 1825. Sa femme et ses trois enfants le rejoignirent à la frontière du canton. Le voyage fut laborieux, la traversée du Jura très pénible ; la roue de la voiture se cassa ; il fallut aller de Jougne à Pontarlier de nuit, sur un char découvert, par la neige et un froid glacial. La femme du banni était dans un état de grossesse très avancée. Les émotions, les fatigues du voyage altérèrent profondément sa santé qui ne se rétablit jamais.

Les exilés prirent un appartement à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, près du boulevard Montparnasse. C'est là que naquit et mourut leur fils Edmond.

[1] Alexandre a publié deux brochures sur ces événements : *Récits des faits qui ont amené la suspension de J.-D.-Alex. Chavannes.* Genève, 1823, 86 pages in-8, et : *Les ministres du Seigneur devant les tribunaux, ou Mémoire servant de défense à J.-D.-Alex. Chavannes et à Henri Juvet.* Genève, 1825, 68 pages in-8.

Après avoir passé un an à Paris, Alexandre alla s'établir dans l'île de Guernesey. Il y demeura cinq ans, occupé à la prédication de l'Evangile. Mais le climat de l'île ne convenait pas à sa santé. Son fils aîné, Robert, beau et intelligent garçon, y mourut subitement d'une fièvre cérébrale le 18 janvier 1831. D'ailleurs une révolution s'était opérée dans le canton de Vaud; on pouvait espérer que désormais on y serait à l'abri des persécutions pour cause de religion. Toutes ces considérations réunies engagèrent Alexandre à quitter Guernesey et à revenir au pays. Il partit de l'île le 8 mars 1831 et, après une tournée de visites à la famille de sa femme en Angleterre, il revint au canton de Vaud le 21 avril suivant.

Après un séjour de quelques semaines chez son père, à la cure de Crissier, il loua une maison aux Belles-Roches, près Lausanne, et l'année suivante s'installa à La Borde, où il avait passé sa jeunesse.

Les idées d'Alexandre sur l'église et la dissidence s'étaient profondément modifiées à l'étranger. En 1833 il demanda et obtint sa réintégration au rôle des ministres de l'église nationale, et le 5 avril 1834 il fut nommé à la suffragance pastorale, nouvellement créée, de Chardonne et Jongny.

Le décès de son père, pasteur à Crissier, survenu en février 1840, ayant amené une mutation dans les pasteurs de différentes paroisses, le 3 avril de la même année Alexandre fut nommé pasteur d'Ollon. Le séjour de ce village, situé dans un endroit abrité, entouré de beaux vergers et de charmantes promenades, convenait particulièrement à la santé de sa femme, qui n'avait jamais pu se remettre des secousses reçues en 1824 et 1825. C'est à Ollon, au milieu d'une activité pastorale très appréciée de ses paroissiens, que vinrent le surprendre la révolution de

1845 et la démission des pasteurs qui en fut une des suites.

Alexandre et sa femme quittèrent leur cure et furent hospitalièrement accueillis chez leurs excellents amis Taylor, à Charpigny. En 1846 ils allèrent habiter Vevey, où Alexandre fut nommé pasteur provisoire, puis, le 10 février 1850, pasteur en titre de l'Eglise libre de cette ville. Il donna sa démission, pour cause de santé, le 30 juin 1852. C'est à Vevey que sa femme mourut, le 11 mai 1851.

Le 31 mars 1852, Alexandre épousa en secondes noces Mary-C. Joy, née Greenalgh. Le 9 septembre 1852 il partit pour l'Angleterre où sa santé continua de décliner rapidement. Il mourut à Leamington le 17 juin 1855, à l'âge de 60 ans et demi.

De son premier mariage sont nés :

1. César-*Robert*-Louis, né le 30 août 1819, mort à Guernesey le 18 janvier 1831.
2. Antoine-François-*Ernest*, né le 15 avril 1821 (suivra).
3. *Alfred*, né le 7 novembre 1823 (suivra).
4. *Edmond*, né et mort à Paris en 1825.

De son second mariage il eut :

5. *Eva*, née le 10 janvier 1853, mariée le 18 octobre 1879 à Hugo de Thielau, Silésien, ancien capitaine au service de Prusse.

F.-L.-FRÉDÉRIC, fils aîné de François et de F.-Madeleine Porta, est né le 24 octobre 1803. Après avoir fait ses études à Lausanne, il fut consacré en 1827 et le 2 mai de l'année suivante il épousa *Louise-Françoise-Gabrielle-Charlotte* (dite *Elise*) *Curchod*.

Frédéric s'est distingué dans les branches les plus diverses ; il est à la fois habile mathématicien, poète sensible et réfléchi, littérateur curieux et savant, théologien et moraliste.

Après avoir été Principal du collège de Vevey, de 1827 à 1834, il fut pendant deux ans prédicateur à l'oratoire de Lausanne. Ensuite il enseigna les mathématiques dans les écoles normales du canton de Vaud jusqu'en 1838, puis au collège cantonal jusqu'en 1847. Ces fonctions l'engagèrent naturellement à écrire divers ouvrages de mathématiques se rapportant à son enseignement.

Mais les sciences exactes ne détournaient pas son attention de la poésie et de la littérature. En 1838, Frédéric publia un volume intitulé *Poésies chrétiennes et cantiques*. Plusieurs de ces cantiques sont vivement appréciés dans l'église, ont passé dans les recueils de cantiques et sont souvent chantés. En 1846, Frédéric publia le *Pasteur de campagne*, poème en quatre chants, et en même temps il enrichit la *Revue suisse* et d'autres recueils périodiques de diverses poésies.

En 1845, son esprit curieux le porta à examiner un manuscrit du XVIe siècle, conservé à la bibliothèque cantonale. Sa grande sagacité critique et sa profonde connaissance de la littérature du XVIe siècle lui firent reconnaître dans ce manuscrit plusieurs poésies, jusqu'alors inconnues, de Marot et de Théodore de Bèze. Cette étude fut fort remarquée à Paris.

En même temps Frédéric collaborait assidûment à la *Revue suisse*, pour laquelle il écrivit un nombre considérable de travaux. Outre des notices critiques et bibliographiques sur les publications du jour, Frédéric fit paraître dans cette *Revue* plusieurs articles remarquables, dont les principaux sont : *La crise ecclésiastique du canton de Vaud* (1846); *Essai sur l'histoire de la versification française au XVIe siècle* (1846-1847); *Alexandre Vinet, notice et mémoires* (1847).

En 1845 Frédéric fut du nombre des ministres démis-

sionnaires et en 1847 il fut appelé au poste de pasteur de l'église wallonne d'Amsterdam qu'il desservit pendant dix ans; mais en 1857 la maladie le contraignit à abandonner ses fonctions et à rentrer dans son pays natal, où il se fixa successivement à Vevey, à Aigle et à Lausanne.

Depuis 1847, Frédéric s'est tourné surtout vers la théologie. A Amsterdam il publia deux recueils de sermons : *Un messager de l'Evangile* (1850); *Un messager de la bonne nouvelle* (1851), et collabora activement au recueil périodique connu sous le nom de *Revue de Strasbourg*, où ses travaux attirèrent beaucoup l'attention. Il modifia peu à peu ses opinions théologiques et se rattacha de plus en plus à l'école dite libérale.

Depuis son retour au pays il a continué à écrire, surtout des articles de polémique se rattachant à ses nouvelles tendances théologiques. Malgré son âge avancé il travaille encore. Dernièrement il a achevé un livre important sur *Alexandre Vinet considéré comme moraliste et apologiste chrétien*. Ce mémoire a obtenu une médaille d'argent et un accessit de 200 florins de la « Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne. » Il va s'imprimer [1].

Ses enfants sont :

1. François-*Gabriel*, né le 5 avril 1829 (suivra).
2. Marc-*Eugène*, né le 20 septembre 1830 (suivra).
3. César-*Gustave*, né le 10 mai 1832 (suivra).
4. *Eliza*-Jenny-Gabrielle, née le 14 avril 1836.
5. Emile-Alexis-*Adolphe*, né le 26 octobre 1838 (suivra).

G.-L.-THÉODORE, né le 30 juillet 1805, partit à l'âge de 18 ans pour le Brésil et débarqua le 21 juillet 1823 à

[1] La liste des travaux de Frédéric est beaucoup trop longue pour être insérée ici.

Pernambuco, où il entra dans la maison de M. E. Ricou. Revenu en Suisse à la fin de 1828, il épousa, le 1er janvier 1829, sa cousine *Louise-Marie-Cécile Porta*, née le 7 mars 1806, avec laquelle il retourna à Pernambuco.

Son frère Alexis l'ayant rejoint, Théodore fonda avec lui et leur ami Edouard Bolli une maison de commerce qui, à la fin de 1834, établit une succursale à Maranhao. Théodore, qui venait d'être nommé consul suisse à Pernambuco, renonça à cette charge pour aller à Maranhao diriger la nouvelle maison de commerce. Là il fut nommé vice-consul de France.

A dater de ce moment, la vie de Théodore offre un tissu de vicissitudes de famille, de santé, d'affaires, de voyages précipités en Europe et en Amérique. Ce fut l'existence d'un homme aimable et excellent, travailleur et consciencieux, mais profondément malheureux et apportant dans les affaires les qualités un peu chevaleresques, l'esprit confiant d'un Chavannes du vieux temps. Ruiné une première fois au Brésil, par de plus fins que lui, il le fut une seconde fois, au Tennessee, par un incendie et par les vicissitudes de la guerre, auxquelles il dut en outre l'immense chagrin de voir sa seule fille perdre la raison au milieu des douleurs qu'elle eût à traverser.

Ramené en Europe, en 1864, par ces désastres, avec sa femme mourante, il dut s'y créer de précaires moyens d'existence. Déjà il avait perdu deux fils superbes, morts dans la fleur de l'âge, frappés de maux subits; puis le pauvre petit Edgar, dont on dira un mot plus loin. De toute cette famille il ne lui resta qu'un fils, Henri, qui vit au Hâvre.

C'est au milieu de ces innombrables chagrins que Théodore a vu s'avancer une dure vieillesse. Il l'accepte avec la douceur de son caractère vraiment débonnaire; il trouve

dans l'affection et l'estime de ses proches quelque adoucissement à ces amertumes et dans les saintes espérances chrétiennes la seule consolation proportionnée à ses malheurs.

La femme de Théodore mourut à Lausanne, le 13 septembre 1865.

Il en a eu les enfants suivants :

1. *Alfred*, né à Pernambuco le 20 novembre 1829, mort à Lavey le 30 juillet 1843.

2. *Emile*, né à Pernambuco le 23 août 1831, mort à Pernambuco le 26 février 1833.

3. *Léon*, né à Pernambuco le 12 avril 1834, mort à Lausanne le 9 novembre 1842.

4. *Edgar*, né à Maranhao le 22 février 1836, mort au Mont sur Lausanne le 12 mai 1852.

5. *Laure*, née à Maranhao le 11 mai 1839, mariée à Jules Sterky, négociant à Atlanta en Géorgie, morte le 10 avril 1874.

6. *Henri*, né à Maranhao le 2 décembre 1847.

La mort d'Edgar fut particulièrement triste et touchante. C'était un enfant chétif et faible. Il était élevé chez ses grands-parents à la cure du Mont et ne désirait rien autant que d'aller rejoindre son père et sa mère au Tennessee. Ce pauvre enfant était peu doué intellectuellement et physiquement, mais il y avait un courage et une force de volonté incroyables dans ce frêle petit corps toujours souffrant. Il était bien plus malade qu'on ne se l'imaginait, car la veille du jour où il devait partir tout seul pour ce grand voyage d'Amérique, il se mit au lit et mourut. Sa touchante histoire a été racontée dans un traité pour les enfants intitulé : *Le petit perce-neige.*

ALEXIS, frère de Théodore, né le 1er novembre 1807, alla rejoindre son frère à Pernambuco, où il débarqua le

27 juillet 1825. Il s'associa avec son frère pour la direction des deux maisons de commerce de Pernambuco et de Maranhao. Il vint en Europe en 1832 et en 1838. Pendant ce dernier voyage il épousa *Sophie-Louise-Charlotte Fevot* et retourna en Amérique avec sa femme et avec son frère Paul. Il séjourna tantôt à Maranhao tantôt à Pernambuco, où il fut nommé consul suisse. Etant tombé malade, il fut obligé de repartir pour l'Europe, mais il mourut pendant la traversée, le 23 mai 1841. Sa veuve vint chez son beau-père au Mont, où le 4 août suivant elle accoucha de son fils *Alexis*. Elle se remaria et mourut à une date qui m'est inconnue.

C.-ADRIEN, quatrième fils de François, né le 29 août 1809, fit ses études à l'académie de Lausanne et fut consacré le 16 juillet 1833. Le 14 août suivant il épousa *Anne-Françoise-Albertine-Charlotte Francillon*, née le 12 mars 1810, et entra immédiatement dans la carrière pastorale par la suffragance de Poliez-le-Grand. Le 16 octobre 1837 il fut nommé suffragant à Aigle, mais il se joignit bientôt aux plymouthistes. Une maladie du larynx le força, en 1843, à renoncer à toute prédication et il fit des études de forestier.

En 1848 il émigra avec sa famille pour le Tennessee et s'établit à Knoxville, où il mourut, le 27 avril 1855, à l'âge de 46 ans. Sa veuve vit encore à Knoxville.

Leurs enfants furent :

1. *Léon*, né le 27 mai 1834 (suivra).
2. *Albert*, né le 23 février 1836 (suivra).
3. *Louisa*, née le 13 juin 1839, morte en mai 1878.
4. *Emma*, née le 20 mars 1841, mariée à *Edouard Sandford*, à Knoxville.

5. *Adèle*, née le 13 octobre 1847, mariée à *William Ogden*, à New-York.

6. *Emile*, né le 12 avril 1850 (suivra).

MARC-L., cinquième fils de François, né le 12 juin 1813, fit ses études à l'académie de Lausanne, fut consacré en 1837 et desservit successivement plusieurs suffragances : aux Ormonts, à Cossonay, à Perroy. En 1846 il fut nommé pasteur à l'Isle, mais donna sa démission en 1849. Ensuite il fut instituteur à Aigle, puis vint s'établir à la Chablière en 1854.

Le 11 mai 1843, Marc épousa *Louise Gaulis*, née le 5 août 1826.

Leurs enfants sont :

1. *Edouard*-Théodore, né le 6 avril 1844 (suivra).

2. *Hélène*, née le 2 juillet 1848. Veuve en 1875 d'Eugène *Blattner* qu'elle avait épousé le 19 septembre 1872.

3. *Blanche*, née le 16 novembre 1853.

4. *Aloïs*, né le 2 novembre 1856 (suivra).

J.-H.-CORNÉLIE, fille aînée de Daniel, est née le 22 mars 1794. La vie de cette excellente et pieuse personne fut toute dévouée au bien, à l'éducation de l'enfance et au soulagement des malheureux ; c'est dire qu'elle fut peu accidentée et n'a laissé que le souvenir de vertus modestes et d'humbles devoirs remplis avec piété et dévouement.

Au mois de janvier 1837, Cornélie fut appelée par le gouvernement à la direction de l'école normale des institutrices, qui venait d'être fondée, et elle remplit cette place avec autant de dévouement que de modestie jusqu'en novembre 1847. Elle fut alors destituée par le gouvernement issu de la révolution de 1845. Trop dévouée et trop active

AUG 4 1959
GENEALOGICAL SOCIETY
OF THE CHURCH OF JESUS CHRIST

pour rester inoccupée, Cornélie fonda, dans la maison qu'elle habitait à la Cité, une école gratuite pour les petites filles du quartier et la dirigea pendant nombre d'années.

Pendant qu'elle était directrice de l'école normale elle publia, en 1840, un *Cours d'économie domestique*, petit livre écrit avec simplicité et bon sens et qui a eu plusieurs éditions.

Cornélie mourut à l'âge de 80 ans, le 15 mai 1874.

J.-HERMINIE, sœur de Cornélie, née le 30 octobre 1798, était une personne douée des talents les plus variés.

Lorsque sa première jeunesse fut passée et après le chagrin d'un mariage rompu par motifs religieux, Herminie accepta, en 1830, les fonctions d'institutrice d'une princesse d'Angleterre, fille du duc de Cambridge, alors vice-roi de Hanovre. Elle resta auprès de son élève plusieurs années, puis revint se fixer à Lausanne auprès de son père, auquel elle était tendrement attachée, et se consacra à des travaux littéraires. Elle avait la plume élégante et facile. Elle collabora à la *Revue suisse* et à d'autres recueils périodiques, et publia un grand nombre d'ouvrages intéressants et instructifs, dont plusieurs sont destinés à la jeunesse. Ces ouvrages ne portent en général pas de nom d'auteur. On en trouvera la liste, assez longue, dans le *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, par A. de Montet.

Herminie était une femme d'un cœur ferme, résigné, dévoué, charitable; sa conversation était vive et spirituelle. Elle mourut le 5 avril 1853, peu d'années après son père, dont elle avait entouré les vieux jours d'affection et de soins.

J-FÉLIX, fils de Daniel et frère de Cornélie et d'Herminie. Je ne puis mieux faire que de donner quelques extraits d'un article nécrologique que J.-J. Porchat lui a consacré dans la *Gazette de Lausanne*. (24 septembre 1863. Voyez aussi Vulliet : *Les Poètes vaudois*.)

Félix Chavannes fut, parmi les hommes de la génération qui s'en va, un des plus remarquables par ses dons naturels, son cœur affectueux, son esprit charmant. Il en a laissé des traces dans quelques écrits, dont un petit nombre sont imprimés, mais il en a confié plus encore à la mémoire fidèle de ses amis.

Il naquit le 5 décembre 1802 à Vevey, où son père était alors catéchiste. Il fut consacré en 1829 et, dès l'automne de la même année, il débuta dans la carrière pastorale par la suffragance d'Yverdon. C'est là qu'il fut uni à la fille du respectable doyen Rochat dont il était suffragant. (Il épousa, le 2 janvier 1831, *Adelaïde-Angélique-Euphrasie-Marguerite Rochat*.) Durant les trois années qu'il passa à Yverdon, il s'occupa beaucoup des Sourds-muets, établissement renommé qui existait depuis plusieurs années sous la direction de M. Næff. Notre ami était particulièrement chargé de l'instruction religieuse de ces infortunés. Il aimait à revenir dans la conversation intime sur cette partie de son ministère; il y avait obtenu de véritables succès, juste récompense de son dévouement ingénieux. Il reçut fréquemment de ses anciens élèves des témoignages d'affection et de reconnaissance.

En 1832, il quitta Yverdon pour La Sarra, où il fut pendant dix ans suffragant. Ce fut la période la plus douce de son ministère, et l'on peut dire qu'elle fut abondamment bénie. On trouvait à La Sarra une société des plus aimables dont le centre était M. Frédéric de Gingins. Les réunions de ce cercle d'élite virent éclore un bon nombre

des plus jolies productions poétiques et musicales de notre ami. Une partie parut dans la *Revue suisse*, dont il était un actif collaborateur. Plus tard quelques-unes passèrent dans les recueils que l'auteur se laissa heureusement persuader de donner à notre public. Les autres sont restées en portefeuille.

Frédéric de Gingins et Félix Chavannes furent les premiers fondateurs de la Société d'histoire de la Suisse romande. Lors de la démolition de l'ancien temple de La Sarra, notre ami trouva éparses sur le plancher poudreux d'une chapelle dès longtemps abandonnée les feuilles d'un manuscrit précieux : *Le mireour du monde*. Après un long et pénible travail, il put faire paraître, accompagné de notes, ce remarquable écrit dans les *Mémoires et Documents de la Société d'histoire*.

La dédicace du nouveau temple fut solennisée par l'exécution d'une cantate qu'il composa pour la circonstance. Peu de temps après, à l'inauguration du monument de F.-C. de Laharpe à Rolle, on chanta encore un hymne patriotique de Félix. Lors de la levée des troupes vaudoises en 1838, il composa une chanson qui fut longtemps populaire.

Après 13 ans de suffragance, il prit rang comme pasteur dans notre église par le poste de Chevroux, petit village reculé sur les bords du lac de Neuchâtel. Là il vécut en exil, car il s'était affectionné à La Sarra. Il y revint au bout de deux ans, en qualité de second pasteur. Malheureusement la maladie vint le visiter. Les médecins exigèrent qu'il suspendît complètement ses fonctions pastorales. C'est alors qu'il vint à Lausanne, où l'attirait aussi la nécessité de pourvoir à l'éducation de ses enfants.

En 1847, il fut appelé à accompagner comme aumônier une partie des troupes vaudoises. Il donna tout son cœur

à ces pénibles fonctions et sut gagner au plus haut degré la confiance et l'affection des soldats. Il assistait à la prise de Fribourg et le triste champ de bataille le vit relever et soigner les blessés. Plus tard, dans l'Entlibouch et à Lucerne, il cherchait à moraliser les loisirs des soldats par la musique, en même temps qu'il composait pour eux une chanson qu'ils ont beaucoup répétée depuis. En 1849, quand Félix dut de nouveau accompagner les troupes à la frontière, les circonstances politiques lui inspirèrent le chant *Aux bords du Rhin*, devenu si populaire et dont il composa la musique.

Félix fut nommé pasteur à Lausanne en 1848, et dans beaucoup d'humbles mansardes des plus pauvres quartiers de la ville on s'est longtemps souvenu de sa charité simple et vraie, de ses conseils affectueux et bienveillants. Mais dès le mois de février 1856 ses forces furent brisées par la maladie et il lui fallut borner son activité aux travaux de cabinet. Ces travaux qui forment, dit-on, la matière de plusieurs volumes sont demeurés presque entièrement inédits. Quelques fragments seulement ont été publiés dans trois petits recueils : *Les étrennes vaudoises* (1857), *Le quêteur* (1858), *Le quêteur du Léman* (1860). Ces recueils furent en même temps des œuvres de bienfaisance. Enfin, en 1862, il fit paraître un volume de *Méditations religieuses*.

« Les poésies qui nous restent de lui ne peuvent que donner une idée incomplète de son mérite. Il fallait l'entendre lui-même. Il donnait par son action et son débit une valeur nouvelle à des chants partis du cœur. C'est que Félix était artiste aussi bien que poète. Toutefois nul ne pourra lire sans une émotion salutaire plusieurs des morceaux qu'il a laissés. *Le pasteur de campagne* est une idylle prise sur le fait; *Rode et l'aveugle*, une scène pleine d'émotion et de vie. Pas une de ses chansons où l'on ne trouve

quelque chose qui touche doucement, qui répond aux meilleurs instincts de la nature humaine; elles sont pleines de charité, de piété, de tendresse... »

Félix mourut le 6 septembre 1863.

Ses enfants sont :

1. Georges-*Sylvius*-Adrien-Charles, né le 29 décembre 1833 (suivra).
2. *Alfred*-Félix-Emile, né le 2 janvier 1836 (suivra).
3. *Joséphine*-Adélaïde, née le 12 mai 1840.

J-AUGUSTE, fils cadet de Daniel et frère de Félix, est né le 1er octobre 1810.

En 1832 il commença ses études médicales à Heidelberg où il fut reçu docteur en 1836.

Quelques années après, un cousin de son père, M. Vincent Perdonnet, le chargea d'accompagner un de ses fils dans un grand voyage qu'il voulait entreprendre, soit pour fortifier sa santé, soit pour son instruction. Ils partirent le 16 juin 1839 et, après avoir parcouru l'Amérique du Sud et du Nord, ils revinrent en 1846. Auguste arriva à Lausanne le 13 septembre, juste à temps pour donner des soins à son père mourant et pour recevoir son dernier soupir.

En 1848 il épousa *Jeanne-Augusta-Marianne Magnus*, de Berlin, née le 20 avril 1819, et se fixa à Lausanne. Il fut membre du Conseil de santé et professeur de zoologie à l'académie, mais ne pratiqua que peu l'art de guérir. Comme son père, il avait un goût très prononcé pour les sciences naturelles qu'il cultiva constamment, dirigeant son attention surtout du côté de leur application à l'utilité publique. Ainsi il s'occupa beaucoup de pisciculture et des vers à soie, dont il recherchait avec ardeur les espèces propres à remplacer celles qui risquaient de succomber à la maladie qui les avait envahies en Europe.

Les dernières années de la vie d'Auguste furent fort tristes. Des attaques répétées d'apoplexie l'avaient rendu impotent et l'avaient presque entièrement privé de l'usage de la parole. Néanmoins, lorsqu'il était un peu moins souffrant, il parvenait à bégayer quelques mots, et quand on allait le voir, on était toujours accueilli avec un aimable sourire.

Auguste avait une très belle figure ; dans sa jeunesse il avait une ressemblance frappante avec Napoléon Ier.

Il est mort sans postérité, à Lausanne, le 16 septembre 1879, entouré des soins dévoués de sa femme qui lui survit.

JULES-E.-C.-S., fils d'Etienne et de Julie Comte, est né à Vevey le 12 octobre 1805.

Comme la plupart des membres de sa famille, il fit ses études à l'académie de Lausanne. Il fut consacré en 1829.

Le 21 septembre 1832 il épousa *Marianne-Françoise-Jacqueline-Charlotte* dite *Ninette Duvillard*, née le 18 mai 1809.

Jules fut successivement suffragant à Corsier de 1829 à 1838, à Vevey de 1839 à 1841 ; pasteur à Mollens de 1841 à 1844, à Colombier de 1844 à 1845. En novembre 1845 il donna sa démission, comme un grand nombre de ses collègues du clergé vaudois, et se retira dans sa campagne de Gilamont sur Vevey.

Pendant un grand nombre d'années il fut membre de la Commission des études de l'église libre du canton de Vaud, et en cette qualité s'intéressa tout particulièrement à la faculté de théologie de cette église.

Son esprit sagace et fin était surtout tourné du côté des travaux historiques et littéraires. Son étude favorite était

celle de l'histoire du protestantisme français, sur laquelle il possédait un riche trésor de connaissances. Il a donné au public plusieurs fragments de ses travaux remarquables sur ce sujet qui ont été publiés dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*. Je citerai, entre autres : *Le protestantisme et l'Académie française* (Tom. IV) et un savant *Essai sur les abjurations parmi les réformés de France sous le règne de Louis XIV*. (Tom. XXI.) Cette société avait couronné en 1868 le livre qu'il fit imprimer, l'année même de sa mort, sur les *Réfugiés français dans le Pays de Vaud et particulièrement à Vevey*.

Précédemment, en 1865, Jules avait écrit un ouvrage intéressant sur le mystique *Jean-Philippe Dutoit, sa vie, son caractère et sa doctrine*.

Les nombreux articles que Jules a insérés dans divers autres recueils, tels que la *Bibliothèque universelle*, la *Revue chrétienne*, le *Chrétien évangélique* et qui se rapportent en général à des sujets historiques et littéraires, l'ont fait apprécier du public sérieux comme un écrivain érudit, consciencieux et singulièrement sagace.

Il a laissé en manuscrit divers travaux, entre autres une Histoire de l'Académie française.

Jules s'intéressait beaucoup à l'histoire de la famille et c'est dans les papiers qu'il a laissés que j'ai pu recueillir quelques-uns des matériaux de cette petite notice.

Le 16 septembre 1868, il donna aux Chavannes une charmante fête dans sa campagne de Gilamont, où il avait invité tous les membres de la famille présents au pays. Nous y accourûmes en grand nombre et entendîmes, de la bouche de Jules, plusieurs détails sur la famille, qui étaient inconnus à la plupart d'entre nous. Tous ceux qui ont assisté à cette réunion en ont conservé le plus précieux souvenir.

Jules est mort à Vevey le 1er mai 1874, laissant quatre enfants qui sont :

1. *Henri*-Louis, né le 20 juillet 1833 (suivra).
2. *Charles*-Benjamin, né le 10 août 1834 (suivra).
3. *Paul*-Théodore, né le 9 juin 1836 (suivra).
4. *Sophie*-Elise, née le 31 mai 1839.

ÉDOUARD-L., fils de César et d'Andrienne Renz, né le 7 août 1805, montra de bonne heure du goût pour les sciences naturelles, surtout pour la botanique.

En 1833 il publia à Paris une *Monographie des antirrhinées*. A son retour il épousa, le 31 octobre 1833, *Marianne-Françoise*, dite *Fanny Dutoit*.

Dès la fondation de l'école normale, Edouard y donna des leçons de sciences naturelles, et lorsque l'académie fut réorganisée, il fut nommé professeur de botanique. Il fut en même temps membre du Conseil de l'instruction publique et en cette qualité il s'occupa avec le plus grand intérêt des écoles primaires du canton, qu'il était souvent appelé à inspecter. Il voulut bien, en qualité d'officier d'artillerie, se charger de l'instruction militaire des *cadets* du collège. Il prenait un grand intérêt à cette instruction, et comme il avait hérité de son père le goût de famille pour la musique, il réussit, à force de peine et de bonne volonté, à former dans la petite troupe des cadets un corps de musique militaire.

La révolution de 1845 priva Edouard de toutes ses fonctions publiques. La démission des pasteurs, à l'entrée de l'hiver de 1845-1846, mit un grand nombre de ces ministres dans de graves embarras pécuniaires. Plusieurs d'entre eux étaient pauvres et n'avaient pour vivre que leur paie. Edouard travailla beaucoup, de concert avec M. Amédée Kohler, à former une caisse de secours pour

ces ministres, caisse qu'il administra avec le plus grand dévouement jusqu'à sa liquidation. Il fut aussi membre de différents conseils de l'église libre. Ainsi, quoique empêché par les circonstances politiques de remplir des fonctions officielles, par son dévouement et sa charité il trouva toujours le moyen d'être utile à ses concitoyens.

Comme homme privé, Edouard avait le caractère le plus aimable qu'on pût rencontrer. Chacun recevait de lui et de sa femme l'accueil le plus cordial dans leur jolie campagne du Jardin, située au-dessus de Lausanne. C'est dans cette campagne que le père d'Edouard vint de Colombier pour mourir, c'est là aussi qu'Edouard lui-même mourut d'un squirre à l'estomac, le 30 août 1861.

Ses enfants furent :

1. Césarine-*Emma*-Louise, née le 21 octobre 1834, morte le 7 mai 1862.

2. Frédéric-*Emile*, né le 6 août 1836 (suivra).

3. César-*Julien*, né le 4 avril 1841 (suivra).

VIIIe GÉNÉRATION

A.-F.-ERNEST, fils de J.-D.-Alexandre et de Catherine Coker, né à Aubonne le 15 avril 1821, fit ses études à l'académie de Lausanne, où il obtint le grade de licencié en théologie le 16 août 1844. Il fut consacré le 7 novembre de la même année et desservit successivement les suffragances de Grandson et de Commugny.

Après la démission des ministres en 1845, il partit pour l'Angleterre, où il fut précepteur. En octobre 1849 il revint au pays, et le 31 de ce mois, il épousa *Léonie-Susanne-Marie-Sylvie Dapples*, née le 1er mars 1825.

Après avoir passé une année à Paris dans les bureaux de la Société évangélique de France, Ernest revint à Lausanne. Il y fut occupé pendant plusieurs années comme professeur d'anglais, puis en 1857 s'associa avec M. Martignier pour l'exploitation de la librairie ancienne. En 1866 il se retira du commerce et depuis lors s'est occupé de divers travaux historiques.

De son mariage avec Léonie Dapples sont nés :

1. *Catherine*-Adrienne, née à Saint-Germain-en-Laye, le 16 juin 1850, mariée le 20 septembre 1871 à Elie-H.-E. Petitpierre, ministre, dont elle a trois filles et un fils.

2. Charles-*Léon*-Benjamin, né le 14 février 1854. Léon a fait ses études à Lausanne, Leipzig, Genève, Bâle, Strasbourg, Vienne et Paris. Il est docteur en médecine et établi à Lausanne depuis 1879.

3. *Robert*-Emile, né le 26 août 1857, a fait ses études à la faculté technique de Lausanne, où il a obtenu le diplôme d'ingénieur-mécanicien. Il est ingénieur dans la Raffinerie parisienne à Saint-Ouen, près Paris.

4. *Hélène*-Henriette, née le 15 septembre 1860, morte le 19 avril 1866.

ALFRED, fils de J.-D.-Alexandre et de Catherine Coker, est né à Lausanne le 7 novembre 1823. Il fit ses études à Lausanne, à Paris et à Halle, où il obtint son doctorat en médecine.

Le 21 mars 1850 il épousa *Charlotte Fabre*, née le 16 mars 1829, et alla s'établir comme médecin à Cottens sur Morges. Au bout de quelques mois il en revint pour mourir à Lausanne, le 3 mars 1851.

Alfred était fort bel homme et, comme son père, chantait d'une voix admirable.

Il a laissé une fille ;

Marguerite-Alfrède, née le 26 mars 1851, mariée le 23 avril 1874 à *Jules Duvillard*, constructeur de machines à Lausanne.

F.-GABRIEL, fils aîné de Frédéric, né le 5 avril 1829, a obtenu le diplôme d'ingénieur à l'Ecole centrale des arts et manufactures à Paris. Après avoir passé quelque temps aux Etats-Unis, il vint s'établir à Vevey, où il fonda un établissement de serrurerie, qu'il a depuis transféré à Lausanne.

Le 1er novembre 1862 il a épousé *Mathilde Burnat*, née le 24 août 1837, dont il a eu trois fils :

1. *Robert*, né le 17 mars 1864.
2. *Emile*, né le 10 avril 1867.
3. *Arthur*, né le 14 octobre 1869, mort le 22 novembre 1879.

M.-EUGÈNE, deuxième fils de Frédéric, né le 23 septembre 1830, prit du service dans la marine marchande hollandaise. Depuis il s'est fixé à Bandjœmass dans l'île de Java, où il est régisseur de plantations.

Le 10 novembre 1867 il a épousé *Adèle Servatius*, née le 5 décembre 1846.

Leurs enfants sont :

1. *Marie*, née le 30 décembre 1868.
2. *Willem*, né le 22 janvier 1870.
3. *Henri*, né le 23 février 1871.
4. *Louis*, né le 15 mars 1872.
5. *Sidney*, né le 13 novembre 1873.

C.-GUSTAVE, troisième fils de Frédéric, né le 10 mai 1832, a fait ses études de théologie à Leyde. Il fut ensuite occupé dans l'enseignement à Tiflis, de 1857 à 1862,

puis à Morges de 1862 à 1865. En 1865 il fut nommé pasteur à Môtiers dans le Vully, qu'il a quitté pour aller à Leewarden, enfin à Leyde, où il est pasteur.

Le 17 octobre 1863 il a épousé *Annie Braithwaite*, née le 28 août 1827, dont il a eu :

1. *Alice*, née le 19 mai 1865.
2. *Nina*, née le 5 juillet 1866.
3. *Gertrude*, née le 13 juillet 1867.
4. *Sidney*, né le 19 mars 1872, mort en bas âge.

E.-A.-ADOLPHE, quatrième fils de Frédéric, est né le 26 octobre 1838; après avoir passé quelques années au Tennessee, il s'est fixé à Genève.

Il a épousé : 1° le 9 juin 1866, *Christine Chevallier*, née en 1843, morte le 13 décembre 1876.

2° le 14 avril 1877, *Emma Chevallier*, sœur de sa première femme.

De son premier mariage il a eu :

1. *Louis*, né le 19 août 1867.
2. *Anna*, née le 7 juin 1871.
3. *Pierre*, né le 15 février 1873, mort en bas âge.
4. *André*, né en mars 1874.

HENRI, fils de Théodore, est chirurgien-dentiste au Havre. Il n'est pas marié.

ALEXIS, fils d'Alexis, né le 4 août 1841, est établi à Knoxville dans le Tennessee. Il a épousé, en 1865, *Alice Thornton* dont il a eu :

1. *Adèle*, née le 23 mai 1867.
2. *Emma-Sophie*, née le 23 novembre 1868.
3. *Anna-Elizabeth*, née le 12 mai 1871.
4. *Arvin-Alexis*, né le 15 juillet 1876, mort le 4 mars 1877.

LÉON, fils aîné d'Adrien, né le 27 mai 1834, établi à Knoxville, épousa, le 22 septembre 1854, *Anna Karns*. Il mourut le 3 mars 1862.

Ses enfants furent :

1. *Adrien-Charles*, né le 23 juin 1856, mort le 24 septembre 1863.

2. *Louise-Evelyne*, née le 7 septembre 1857.

3. *Sarah-Lucy*, née le 4 avril 1859, morte le 6 août 1860.

ALBERT, deuxième fils d'Adrien, né le 2 février 1836, est établi à Knoxville. Le 9 avril 1857 il a épousé *Cécile Bolli*, dont il a eu :

1. *Hélène*, née le 24 février 1858, a épousé M. Buffat.

2. *Adrien*, né le 24 avril 1871.

ÉMILE, troisième fils d'Adrien, né le 12 avril 1850, est dans l'état de Iowa aux Etats-Unis. En 1877 il a épousé *Carrie Groseelose*, dont il n'a pas d'enfants.

ÉDOUARD-TH., fils aîné de Marc, né le 6 avril 1844, a fait ses études à l'école spéciale de Lausanne, où il a obtenu un diplôme d'ingénieur. Le 22 mai 1878, il a épousé *Emilie Aschoff*. Il est maintenant l'un des ingénieurs de la ville de Lausanne.

Il n'a pas d'enfants.

ALOIS, né le 2 novembre 1856, second fils de Marc, est établi au Michigan, où il a épousé, le 19 juin 1879, *Emma Spinks*.

G.-SYLVIUS-A.-C., fils aîné de Félix, né le 29 décembre 1833, a fait ses études à l'académie de Lausanne et a été

pasteur à Ormont-dessus et à Bex. Il est maintenant inspecteur des collèges communaux. Il s'est aussi beaucoup occupé de géologie. Il a épousé le 19 novembre 1874 *Hélène Bugnion* née le 18 février 1838.

ALFRED-F.-E., fils cadet de Félix, né le 2 janvier 1836, a étudié la peinture à Dusseldorf. Il est fixé à Lausanne; où il s'est fait connaître comme un de nos paysagistes les plus estimés. Il n'est pas marié.

HENRI-L., fils aîné de Jules, né le 20 juillet 1833, a été consacré au ministère dans l'église libre du canton de Vaud, en 1858. Le 16 octobre 1857, il a épousé *Rose-Henriette Cornaz*, née le 8 novembre 1834.

Il a été évangéliste à Concise de 1858 à 1861; puis à Coppet de 1861 à 1863. Depuis lors il s'est fixé à Lausanne, où il a travaillé dans les bureaux de Georges Bridel et de la *Bibliothèque universelle*.

Il a eu les enfants suivants :

1. *Valentine*-Rose, née le 8 juillet 1858.
2. *Augusta*-Ninette, née le 24 juillet 1859, morte en bas âge.
3. *Roger*-Henri, né le 5 juillet 1860, étudiant à la faculté technique de Lausanne. Roger s'occupe d'électricité et a publié en 1881 une brochure intitulée : *Théorie élémentaire des machines magnéto- et dynamo-électriques*.
4. *Hubert*-Auguste, né le 20 octobre 1861, mort le 3 novembre 1868.
5. *Florence*-Augusta, née le 18 février 1864.
6. *Edmond*-Philippe, né le 21 octobre 1865.
7. *Bernard*-Etienne, né le 30 mai 1867.
8. *Berthe*-Gertrude, née le 6 août 1870.

CHARLES-B., deuxième fils de Jules, né le 10 août 1834, s'est voué à l'agriculture dans sa campagne du Gros-Crêt, au-dessus de Vevey.

Le 8 décembre 1858 il a épousé *Emilie Ausset*, née le 30 avril 1833.

De ce mariage sont nés :

1. *Jules*-Etienne, } nés le 21 juin 1860.
2. *Laure*-Sophie, }
3. Charles-*Edouard*, né le 3 septembre 1861.
4. *Emma*-Sigismonde, née le 2 janvier 1863.
5. *Adèle*-Lucie, née le 6 octobre 1867, morte en décembre 1870.

PAUL-T., troisième fils de Jules, né le 9 juin 1836, est banquier à Vevey depuis 1863.

Il a épousé : 1° le 17 mars 1864, *Bertha Carrard*, née le 12 septembre 1839, morte le 14 janvier 1865.

2° le 4 octobre 1867, *Anna Ausset*, née le 24 septembre 1837.

De son premier mariage il a eu :

1. *Ida*-Elizabeth, née le 2 janvier 1865.

Du second mariage :

2. *Auguste*, né le 22 juillet 1868.
3. *Jenny*, née en septembre 1869, morte en bas âge.

F.-ÉMILE, fils aîné d'Edouard et de Fanny Dutoit, né le 6 août 1836, a fait de brillantes études d'ingénieur à Lausanne et à Paris. Il est depuis plusieurs années directeur technique des ateliers de La Buire, à Lyon.

Il a épousé : 1° le 14 août 1862, *Blanche Dapples*, née en 1841, morte le 22 novembre 1865.

2° le 5 mai 1870, *Laure Poy*, née en 1849.

Les enfants du premier mariage sont :

1. *Maurice*, né le 19 septembre 1863.
2. *Edouard*, né le 5 octobre 1865.

Ceux du second mariage sont :

3. *Germaine*, née le 9 mars 1872, morte en bas âge.
4. *Gertrude*, née le 23 novembre 1874.
5. *Marie*, née le 23 novembre 1876.
6. *Théodore*, né le 6 juin 1879.
7. *René*, né le 12 octobre 1881.

C.-JULIEN, second fils d'Edouard et de Fanny Dutoit, né le 4 avril 1841, a été dans les bureaux de la maison Pilet-Will à Paris. Il est banquier à Lausanne depuis 1868.

Il a épousé : 1° le 7 novembre 1867, *Gertrude Carrard*, née le 1er août 1845, morte le 2 juin 1879.

2° Le 9 août 1881, *Mary Burnand*, née le 6 novembre 1851.

De son premier mariage il a eu trois fils :

1. *Fernand*, né le 15 août 1868.
2. *Ernest*, né le 8 août 1869.
3. *Louis*, né le 12 août 1871.

D.

(2e
CÉS
1685-
ıse Lou

RE-CÉSAR
-1800.

S.

J.-A. F
177
FRANÇse-M

ANUEL ÉLIZ
91. 1

CÉSAR-L.-F.
1779-1839.
Ep. ANDRIENNE-C. RENZ.

M.-E.-HENRIETTE
1779-1794.

DISE
1811.
TTNER.

ERMINIE H
8-1853.

ÉDOUARD-L.
1805-1861.
Ep. M.-FRANÇOISE DUTOIT.

E.-A.-ADO
né 26 oct.
Ep. 1° CHR
CHEVALI
2° EM
CHEVALI

ÉMILI
né 12 av
1850.
Ep. CAR
ROSEEL

E
1836.
NCHE
S.
POY.

C.-JULIEN
né 4 avril 1841.
Epouse :
1° GERTRUDE
CARRARD.
2° MARY
BURNAND.

DE
ill.

(1er li
LOUI
né 19 a
1867

ULES et LA
nés 21 jui
1860.

(2e lit)
ÉODORE
6 juin
1879.

(2e lit)
RENÉ
né 12 oct.
1881.

(1er lit)
FERNAND
né 15 août
1868.

(1er lit)
ERNEST
né 8 août
1869.

(1er lit)
LOUIS
né 12 août
1871.

(2 lit), André
1882.
ep 1913
Clemen
Dufaugnier

ep Dufour, ep

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE
DE
LA FAMILLE CHAVANNES

31197 20112 6650